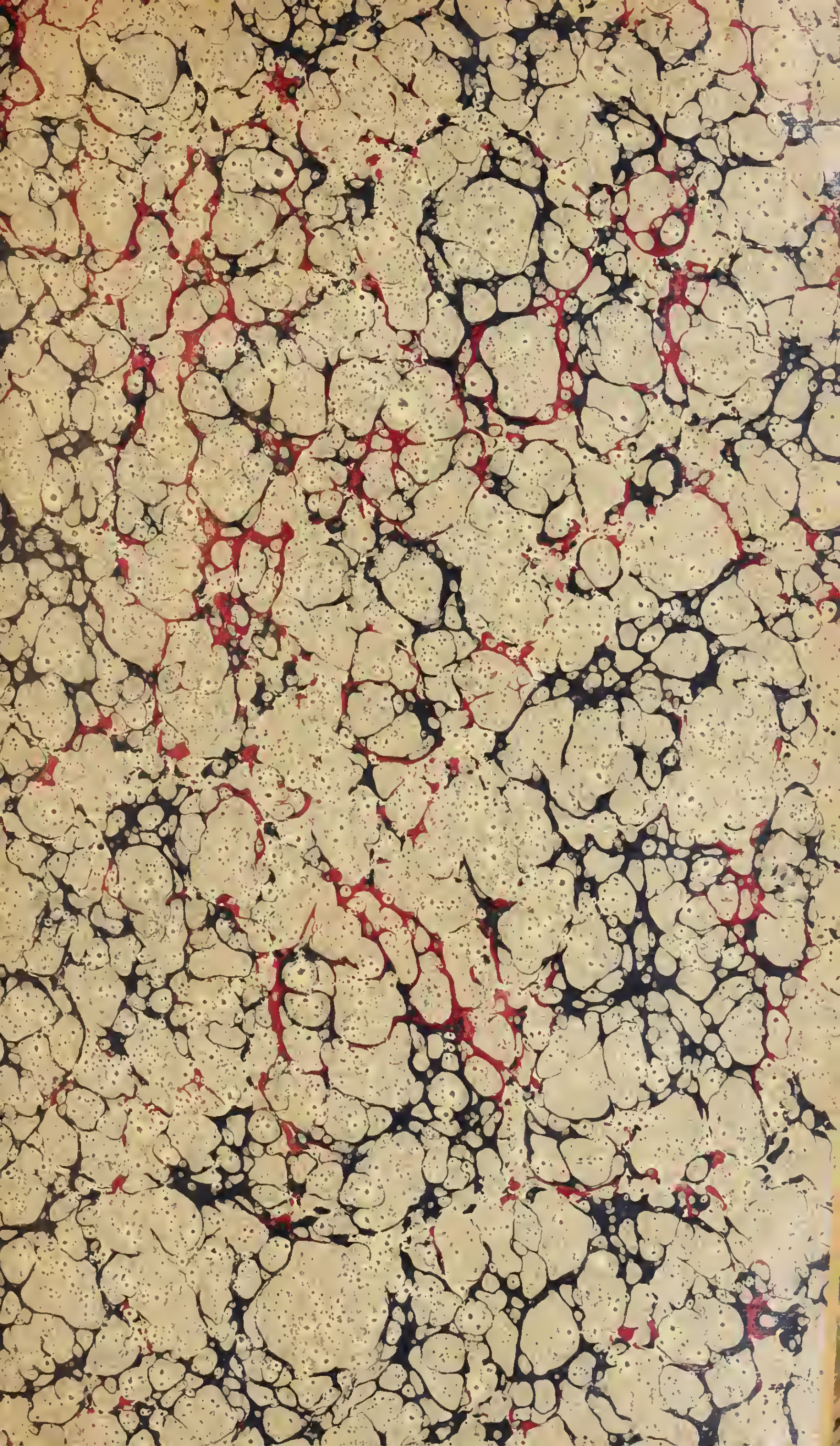






PARIS TEL QU'IL ÉTOIT À SON ORIGINE

Observations.

La France, avant l'ère chretienne, étoit presque une seule forêt. Ce désert universel est ici comme représenté dans ce Plan. On n'y apperçoit qu'un très petit espace qui étoit habité. C'est au milieu de la Seine, dans une des isles, Fig. 1re, *qu'un peuple errant et presque sauvage vint y fixer son séjour. Là ces hommes bruts bâtirent des maisons, ou plutôt des huttes ou des cabanes. Elles n'étoient construites qu'en bois et en terre, et couvertes seulement avec de la paille ou des roseaux: mais ce qu'il y a de remarquable, ainsi que le représente la* Figure 2, *c'est la forme ronde de ces habitations, qui, de plus, se trouvent sans cheminées.*

C'est ainsi que la ville de Paris a pris naissance au milieu des bois: les Gaulois lui donnerent le nom de **LUTECE**. *Elle avoit dès lors, le grand avantage d'être la Capitale de toutes les Gaules, comme elle l'est aujourd'hui de la France entiere. Son Gouvernement, dans ces premiers tems, étoit républicain, mais l'Etat Monarchique qui lui succéda, ayant subsisté pendant plusieurs siècles, le même Gouvernement républicain s'est de nouveau retabli à l'époque de la plus fameuse, de la plus terrible et de la plus étonnante révolution qui se soit jamais manifestée dans le monde.*

Habillement des peres de famille chez les Gaulois.



Bois
Bois
Blé
Blé
Blé
Marais
Grand Pont
Marais
LA SEINE
Fig. 1re
Pont
Marais
Prés
Temple de Cires
Méridienne
Vignes
Bois
Bois
Temple de Mercure
Bois

Maisonnette des Gaulois.



Soldat Gaulois



Avis

Il n'a pas été possible à l'Auteur de faire ce Dessin sur la même échelle de son pendant, ce qui suffit au public pour sentir que la ville actuelle de Paris couvre plus d'espace de terrain que n'en contient ce Plan.

Les Plans et l'Ouvrage, se trouvent à PARIS chez le Citoyen Conteraux, *Professeur d'Architecture rurale, Rue de l'Université N.º 932, en face de la Rue de Beaune.*

itoyen Cointeraux, *Professeur*
ecture rurale, Rue de l'Université
, en face de la Rue de Beaune.

PARIS
TEL QU'IL ÉTOIT A SON ORIGINE,
PARIS
TEL QU'IL EST AUJOURD'HUI;

OUVRAGE *in*-8°. avec deux Plans *in-folio* gravés et enluminés, dans lequel on trouve les noms des 54 barrières de la clôture de cette ville ; ceux de ses boulevards, de ses monumens, de ses rues principales, etc. avec un projet de l'Auteur sur les divers embellissemens dont cette ville est susceptible.

PAR LE CITOYEN COINTERAUX,
PROFESSEUR D'ARCHITECTURE RURALE.

A PARIS,
Chez l'AUTEUR, rue de l'Université, N°. 932, en face de la rue de Beaune.

AN VII DE LA RÉPUBLIQUE.

AVERTISSEMENT.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible de s'assurer de la véritable origine de la ville de Paris. Pour parvenir à ce but si desiré, il faudroit feuilleter les ouvrages d'une infinité d'auteurs qui ont traité de cette matiere, ce qui seroit à tout lecteur un surcroît de fatigues et d'ennuis.

Quoique les divers sentimens de ces auteurs sur cette origine et sur plusieurs autres objets qui y sont relatifs, ne présentent qu'incertitudes sur incertitudes, néanmoins l'homme de goût qui cherche à s'instruire, trouve un plaisir secret dans les contes, dans les contradictions de cette multitude d'écrivains; il y découvre quelques vérités frappantes qui servent à fixer son jugement au milieu de tant d'erreurs. Ce n'est donc qu'en rapportant le résultat de cette foule de raisonnemens, de conjectures, etc. que je parviendrai à éclairer mes contemporains sur la véritable origine de Paris.

Par-là, je leur éviterai de longues et pénibles recherches. La postérité m'en saura gré, et principalement la jeunesse future, qui pourra, alors employer plus utilement son tems à d'autres objets, plutôt que de s'occuper à feuilleter de si gros volumes, dont le seul aspect est bien fait pour effrayer.

Suivent les extraits des ouvrages de ces historiens sur l'origine et sur la fondation de la ville de Paris.

PARIS
TEL QU'IL ÉTOIT
A SON ORIGINE.

Différentes opinions des auteurs sur l'origine de Paris.

CASSAN, dans ses dynasties, dit: « *Noé*, ayant distribué à ses enfans toutes les parties du monde, *Japhet* obtint pour son lot, depuis les deux monts Tanaüs et Taurus, en Asie, jusques au fleuve Tanaïs; et en Europe jusques au Gades. Cette grande étendue de pays, alors inculte et inhabitée, fut ensuite la demeure de sept de ses enfans; ceux-ci donnerent chacun leur nom à divers peuples qu'ils fonderent.

» *Gomer*, par droit d'aînesse, choisit pour sa demeure le plus beau quartier de la terre: c'étoit celui des Gaules, dont le climat est si doux et si tempéré. Ce fils de Japhet laissa donc aux peuples qui habiterent les Gaules, le nom de *Gomérites*; nom que les Grecs appelerent ensuite *Galates*, parce que la famille de Noé avoit descendue en terre ferme, au moyen de l'arche ou vaisseau, pour pouvoir aborder dans les

Gaules. C'est encore en mémoire de ce bienfait, que l'on jugea à propos de faire prendre à ces peuples pour devise ce même vaisseau ou navire. En effet le nom de *Gaulois* ne signifie en langue syriaque et chaldaïque, autre chose qu'*un homme exposé sur les eaux*; comme celui de *Gallin*, en hébreu, ne veut dire que *galère*.

»Le chemin que Gomer se fraya pour entrer dans les Gaules, séparées de tant de fleuves, de montagnes et de tant de lieux à une aussi longue distance, ne fut point par terre, mais par mer, où ayant flotté long-tems sur les ondes, il débarqua enfin en terre ferme, et y mouilla à l'ancre avec sa famille: ce qui est confirmé par un célebre historien, lequel rapporte que *nos premiers peres, cherchant nouvelle demeure en Europe, y aborderent par mer à voiles déployées, et n'y arriverent point par terre.*

» C'est donc cette petite troupe qui donna la premiere origine aux Gaulois, croissant insensiblement, et se répandant de même par toutes les contrées, devenant de plus en plus populeuse, au point qu'elle forma cette nation Gauloise, si formidable par la terreur de ses armes, que tous les autres peuples, ses voisins, l'appréhendoient».

L'auteur de l'état et république des druides,

observe que «les Gaules commencerent d'être habitées dès la 58[e] année après le déluge universel; qu'alors les hommes, en petit nombre, erroient dans les pays déserts, et, pour se défendre des excessives froidures, des brûlantes chaleurs, ainsi que des pluies, neiges, grêles et tempêtes, ils étoient obligés de se retirer dans des cavernes, ou dans des arbres dont la grande vétusté, en les rendant creux, leur présentoient des gîtes». Cet auteur ajoute que «Noé, premier philosophe, marinier et navigateur, distribua les biens de la terre; que 2550 ans après la création du monde, commença à régner sur les Gaulois, le fils de *Romus*, surnommé *Paris*; que c'est depuis ce tems que la ville a porté ce nom». Le même auteur ajoute une anecdote, qu'il avoue douteuse, et dit: «qu'*Hercule*, voulant aller en Espagne, passa par le pays des Gaules, arrivant en une île qu'il trouva en bel air sur la riviere de la Seine, il y prit si grand plaisir, par son assiette délectable, qu'il se décida à y faire bâtir plusieurs maisons; mais voulant passer outre, pour parfaire ses entreprises et conquêtes, il laissa en cette île une compagnie de sergens nommés *Parrasiens*, tout ainsi qu'ils se nommoient en Grece du côté d'Asie. Ce sont ces Parrasiens qui ont laissé leur nom à la ville de Paris».

Duchêne, traitant des antiquités et recherches des villes, fait remarquer aux lecteurs que « Paris est une cité fort ancienne, comme le sont presque toutes les villes de la France; car, ajoute-t-il, de modernes ou de nouvellement bâties, il y en a fort peu. Celle dont il s'agit s'appeloit *Lutece*. *Jules-César*, s'expliquant alors, observoit que cette ville n'étoit que *paluz*, en voulant parler du marais que l'on ne pouvoit traverser pour s'y rendre ». Mais notre auteur tire la premiere origine du nom de Lutece, de *lutum*, qui signifie *boue* et *fange*. « Chacun, dit-il, peut en juger par le carrefour qui est au-devant de la rue Calendre, appellé encore aujourd'hui *marché Paluz* ».

Un autre écrivain dit « qu'après la ruine de Troye, quelques Troyens, passant par l'Allemagne, la Germanie et l'Austrasie, vinrent dans les Gaules, et établirent leur domicile à *Lutece*, en l'année 895 avant Jésus-Christ, et du nom de *Paris*, fils de Priam, firent celui de *Parisiēns* «.

Un autre auteur dit que « *S. Denis* établit sa demeure en la ville de Lutece, où l'erreur et l'impiété des grands existoient. Ce saint prétendoit que son territoire étoit très-fertile, et garni d'amples pépinieres d'arbres très-féconds; les vignes et bons raisins y croissant à merveille; que les poissons étoient en grande abondance

dans la riviere, tout ainsi que les ondes dans la mer; que cette riviere étoit le meilleur rempart des Gaulois, puisqu'elle environnoit par ses eaux toute la largeur et le circuit de la ville; qu'enfin il y avoit à Lutece beaucoup de trafiqueurs et de marchands, indépendamment de ceux qui avoisinoient cette cité : ce qui maintenoit son commerce. S. Denis, après avoir instruit ce peuple, le baptisa en vertu de l'évangile de Jésus-Christ ».

Malingre, de son côté, s'explique ainsi : « la fondation de la ville de Paris est incertaine, malgré les divers sentimens de plusieurs auteurs. Les uns font remonter son origine à 439 années avant l'ere chrétienne, les autres audelà. Mais les auteurs modernes réfutent toutes ces assertions, de maniere que la fondation de Paris se perd *dans la nuit des tems.*

» Ce qu'il y a de certain, c'est que cette ville portoit en premier lieu le nom de *Lutece*; mais l'on n'est pas plus assuré d'où dérive cette dénomination que l'on ne l'est de celle de *Paris* qu'on a donné ensuite à cette même ville.

» Premiérement, des écrivains ont prétendu que le mot Lutece a été tiré du nom d'un des rois des Gaulois qui se nommoit *Luce*. D'autres veulent que ce soit *luto*, qui signifie *boue* et *fange*, qui a fourni le nom de Lutece; pour

appuyer leur sentiment, ils disent que cette ville antique, étant environnée des deux bras de la Seine, se trouvoit par conséquent fort marécageuse et remplie de boues, au point que le *marché Paluz*, où s'égoûtoient tous les ruisseaux de la ville, existoit dès la naissance de cette cité. D'autres historiens ont soutenu que *leucotis*, qui, en grec, signifie blancheur, est l'unique cause du nom de Lutece, Voici leurs raisonnemens. *La ville dont il s'agit étant située près des carrieres de plâtre, doit nécessairement avoir pris le nom qui tient à l'extrême blancheur de ce minéral.* Mais, poussant plus loin leurs recherches, ils ont ajouté que *les habitans de cette contrée étant naturellement blancs, ont, par cette raison, obligé les premiers fondateurs à prendre et retenir le nom de* Lutece ».

» Secondement, plusieurs autres auteurs ont sur l'origine et sur le nom de Paris, tirés plusieurs inductions. D'abord les premiers établissent pour le dix-huitieme roi des Gaulois un homme qui se nommoit *Paris*. Les seconds veulent que le mot de Paris, soit composé de deux autres, *para* et *isis*, ce qui, selon eux, veut dire, *proche du temple d'Isis*. En effet, il existoit alors un temple dédié à la déesse *Isis*, et ce temple étoit près de Paris, positivement

à la place où l'on voit aujourd'hui l'église et l'abbaye de S. Germain des prés (1); sur quoi je ferai remarquer, ajoute Malingre, que non-seulement la riviere de Seine devoit fixer les regards de la horde d'habitans qui vinrent s'établir dans l'île dont il s'agit, mais encore que les terrains environnans les deux rives de cette charmante riviere, soit au-dessus, soit au-dessous de cette île, durent sur eux faire beaucoup d'impression. Quoi qu'il en soit, les premiers Gaulois s'établirent là: ils en firent leur ville principale: car Lutece ou Paris ont toujours été capitales, soit des Gaules, soit de la France ».

Marcel, dans son Histoire de l'origine et des progrès de la Monarchie Françoise suivant l'ordre des tems, rapporte ce qui suit. « Le pays qu'on nomme aujourd'hui *France*, du nom des vainqueurs, étoit autrefois connu sous celui de *Gaules*, et les peuples qui l'habitoient étoient appelés *Gaulois*. Ses anciennes limites consistoient en une partie du Rhin avec les Alpes à l'orient; en la mer Méditerranée au midi, avec partie de l'Océan à l'occident; enfin en la mer Britannique, avec le reste du Rhin au septentrion.

(1) Le temple dont il s'agit est dessiné dans mon plan sur la rive gauche de la Seine, et sous le nom de *Cérès*, qui signifie la même chose qu'Isis. *Voyez le Plan.*

» Les druides, qui faisoient profession de sagesse, et qui se servoient ingénieusement des fables pour couvrir leurs mystères, faisoient descendre les Gaulois de *Pluton* : sans doute parce que ce dieu, étant celui des richesses, pouvoit donner l'idée de la Gaule qui, dès-lors avoit la réputation d'être extrêmement riche.

» *Noé*, le pere et le restaurateur du genre humain, eut trois fils: *Sem*, *Cham* et *Japhet.* Ce dernier eut, entr'autres, dans le partage qui se fit de toute la terre, *Gomor.* Ce pays fut donc habité par les peuples *Gomorites*, nom qui, par corruption, fut ensuite changé en *Galates* ou *Gaulois.* C'est en ce sens, et par rapport au pays, qu'on a appelé les Gaulois *Gomorites*, et les Germains *Thogarmites*; mais les Gaulois étoient encore nommés *Celtes*, comme les Germains étoient encore appellés *Allemands.*

» Les druides eurent une si grande vénération pour la déesse *Isis*, qu'ils lui consacrerent plusieurs temples. Celui qui étoit à S. Germain des prés-lès-Paris, étoit le plus fameux, puisque les peuples voisins, qui se signalerent par le culte de cette déesse, en prirent le nom. Par exemple, ceux qui habitoient le village que nous nommons aujourd'hui *Issy*, se nommoient *Isiens*: mais les habitans de l'île de la Seine et

autres lieux circonvoisins, conserverent le nom de *Parisiens*,

» L'idole de cette déesse, qu'on n'avoit conservé que comme une marque d'antiquité, fut enfin brisée par les religieux de cette abbaye : voici pourquoi. Une femme ayant perdu quelque chose, vint se prosterner devant l'idole de la déesse Isis : elle fut apperçue par un religieux, lequel ne voyant dans la simplicité de cette femme que des offrandes qu'elle offroit en pure perte, engagea ses confreres à faire expier ce crime en perdant l'idole.

» Au reste, l'opinion que les peuples avoient touchant cette déesse, n'étoit pas différente de celle des Egyptiens ; ils la confondoient avec Cérès, même avec la terre, lui rendant les mêmes honneurs et les mêmes sacrifices, s'imaginant que c'étoit elle qui avoit donné la connoissance du blé aux hommes ; qu'elle leur avoit appris à cultiver la terre, et qu'elle les nourrissoit et les logeoit dans son sein. Ils l'ont regardé, en un mot, comme la mere commune de toutes choses. Voilà pourquoi ils ont représenté souvent *la déesse Isis* entourée de mamelles tellement entassées les unes sur les autres, qu'elle en avoit depuis les pieds jusques à la tête.

» Les Gaulois qui n'ont abandonné le culte de

cette déesse qu'avec peine, adoroient encore son idole dans les premiers siécles du christianisme : ils là promenoient par les campagnes sur un char tiré par les bœufs, estimant qu'elle étoit d'un grand secours pour la conservation des fruits.

» César faisoit tant de cas du pays des Gaulois, qu'il chercha à ménager si bien l'esprit de tous les seigneurs, par les caresses et les présens qu'il leur fit, et par les grandes immunités qu'il leur accorda, que ceux-ci préférerent enfin la paix à la guerre, et ne se refuserent plus de se soumettre à la justice des Romains ».

Delamarre, auteur du Traité de la police, ayant fait une ample énumération de tout ce qui concerne la ville de Paris, il est à propos, non pas de la rapporter en entier, mais au moins d'en extraire ce qu'il y a de plus essentiel.

» A prendre les choses dans leur origine; quoique les Gaulois ne fussent en effet qu'une même nation, ne formant qu'une seule république sous un même gouvernement, ils étoient néanmoins divisés en plusieurs peuples, qui faisoient presque autant de petits états séparés, ou, comme disent les anciens, autant de cités différentes. On en comptoit, lorsque César en fit la conquête, jusqu'à soixante-quatre, sous le gouvernement d'un pareil nombre de magis-

trats. Chacune de ces eités étoit partagée en pays ou contrées ; il y en avoit trois ou quatre cent, et ces pays ou contrées étoient eneore subdivisés en plusieurs villes, au nombre de huit cent, selon quelques auteurs, ou de douze cent, selon d'autres, qui avoient aussi leurs magistrats particuliers. Pour réduire ensuite cette multiplicité de tribunaux à l'unité du gouvernement, chaque ville partieuliere d'une eontrée relevoit de sa eapitale ; toutes les eapitales reeonnoissoient pour supérieure ou métropolitaine, la principale de leur pays ou cité ; et toutes ensemble étoient subordonnées aux états-généraux qui s'assembloient tous les ans dans le pays Chartrain, pour le gouvernement en chef de la république.

» Cette forme de gouvernement subsista, et les Gaulois jouirent en paix de leurs provinees tant qu'il y eut de l'union entre eux. La jalousie et l'ambition de ceux d'Autun et de Franehe-Comté ayant partagé tout l'état en deux factions, leurs voisins profiterent de eette discorde. Les Suisses, d'un eôté, et les Allemands de l'autre y étant entrés, se mirent en possession de quelques plaees, et y firent plusieurs dégâts. Les Romains qui avoient déjà conquis la Gaule Narbonnoise, et reçu dans leur alliance quelques autres provinces de la Celtique, se trouverent

intéressés dans cette guerre. Ils firent passer les Alpes à une armée conduite par *Jules César*, pour veiller à la conservation de leur pays et secourir leurs alliés. Ce général, dès la premiere campagne, après plusieurs combats, fit retirer les Suisses dans leurs montagnes, et repasser le Rhin aux Allemands. Mais, sous ce prétexte d'ami et de protecteur, il mit de fortes garnisons dans les principales villes des Gaules, et s'en assura la conquête pour lui-même.

» Les Parisiens, dont le pays comprenoit aussi celui des Meldois, ou de Meaux, avoient été originairement l'un de ces peuples en chef qui ne reconnoissoient au-dessus d'eux que les états-généraux de la nation. Ils se joignirent ensuite aux Senonois leurs voisins, pour la conquête de l'Italie, et eurent part à cette expédition fameuse de la prise de Rome (1) dont il est fait mention dans l'histoire, 388 ans avant la naissance de Jésus-Christ. Par cette raison, ils avoient reconnu la ville de Sens pour leur métropolitaine. Mais long-tems avant la conquête des Gaules par César, ils s'étoient délivrés de cette subordination, et avoient été remis encore une fois au nombre des cités.

(1) Expédition qui s'est renouvellée, l'an 6 de la république Françoise, plus de deux mille ans après celle des Gaulois nos ancêtres.

« La

« La petite ville de Lutece, leur capitale, fut soumise à César par la voie qui vient d'être expliquée. Ce prince en trouva le séjour si charmant, qu'il y transféra les états-généraux, qui ne s'étoient jamais tenus par les Gaulois, que dans le pays Chartrain.

» Une conquête si importante, et qui avoit si peu coûté à César, ne fut pas long-tems sans être traversée. Les Gaulois reconnurent, mais trop tard, combien leur coûtoit l'amitié et le secours des Romains : la Gaule Belgique se souleva contre la garnison de César, et fut bientôt suivie de la plus grande partie des autres provinces.

» Les Parisiens furent du nombre de ceux qui firent le plus d'effort pour secouer ce joug étranger. César envoya contre eux *Labienus*, l'un de ses lieutenans. Il assiégea une premiere fois, du côté du midi, Lutece, leur ville capitale ; mais il fut obligé d'en lever le siége. La prise de la ville de Melun l'ayant rendu maître de la riviere de Seine, facilita à ce général le dessein qu'il avoit toujours conservé sur cette ville des Parisiens. Il y revint donc avec un renfort de nouvelles troupes, et l'assiégea du côté du nord. Mais nos courageux Parisiens, pour lui ôter toute espérance de prendre leur ville, ayant d'ailleurs devant leurs yeux le malheureux sort

qui étoit arrivé à leurs voisins de Melun, prirent un parti très-violent: c'est celui de mettre le feu à Lutece, et d'en rompre les ponts. Ensuite délogeant de cette maniere, ils sortirent tous en armes, et présenterent la bataille aux Romains. Ce fut en cette occasion qu'ils avoient promptement formé une armée de 32 mille hommes, parce qu'ils avoient eu la précaution de se cottiser avec les habitans du Poitou, de la Touraine et de la Suisse, peuples qui leur avoient chacun fourni huit mille soldats.

» Labienus surpris de tant d'ardeur, et d'une si vigoureuse résistance, crut devoir employer la ruse. Il feignit de décamper pendant la nuit, et partagea son armée en trois, dans le but d'envelopper les ennemis, quand ils viendroient à le suivre. Les Parisiens donnerent dans le piége: ils furent défaits, après un très-long combat (1). C'est ainsi que les Romains se rendirent encore une seconde fois les maîtres de leur ville et de leur province, et qu'ils s'en assu-

---

(1) Camulogene, capitaine général des Gaulois Parisiens et d'autres peuples de leur voisinage, étoit à leur tête: il avoit été choisi pour son expérience, quoique dans une extrême vieillesse, pour s'opposer aux desseins du général Romain. Les deux partis combattirent avec tant de valeur et d'opiniâtreté, que Camulogene, lui-même, qui ne quitta jamais la tête de ses troupes, y fut tué.

rerent la possession pendant plus de cinq siécles. Ils devinrent tellemcnt les maîtres de la ville et du pays des Parisiens, que de toutes les Gaules, ce fut là le dernier poste dont ils furent chassés par nos ancêtres, l'an 452. Sous leur domination et pendant 504 ans, il n'arriva dans cette partic des Gaulcs que quatre choses dignes de remarque; 1°. le nouveau partage des provinces; 2°. la conversion des Gaulois, et en particulier celle des Parisiens qui embrasserent la religion chrétienne; 3°. l'estime que les empereurs conserverent toujours pour eux; 4°. le premier accroissement de lcur ville de Lutece hors de son île.

» Les Gaulois avoit eu le malheur, comme tant d'autres nations, à l'exception des Juifs, de sc trouver engagés dans les erreurs du paganisme. Ils adoroient les mêmes dieux que les Romains, mais sous d'autres noms. *Jupiter*, *Apollon*, *Mars*, *Mercure* et *Cérès* étoient lcurs *Thamaris*, *Mithra*, *Heus*, *Theutales* et *Isis*. Les Parisiens en particulier avoicnt trois temples proche de leur villc; le premier dédié à leur idole tutélaire Cérès ou Isis, où est à présent l'abbaye de S. Germain des prés: le second à Mithra ou Mercure, sur lc mont Lucotitius, qui est aujourd'hui Notre-Dame-des-Champs, au fauxbourg S. Jacques; et le troisicme à Heus

ou Mars, dans un bois sur une montagne, d'où l'on a fait de *mont* et de *Mars* le nom de *Montmartre*.

» Cet usage de bâtir les temples des idoles hors les villes, dans les solitudes, sur des montagnes, ou dans des bois, est fort ancien, et l'une des principales preuves de l'antiquité des villes. Quoi qu'il en soit, les Romains, étant eux-mêmes engagés dans l'erreur du paganisme, n'apporterent aucun changement dans la religion des Gaulois. Les vainqueurs et les vaincus se trouverent dans une parfaite conformité de sentimens sur cet article: il n'y eut de réformé que ces cruels sacrifices que les Gaulois faisoient de victimes humaines à leurs idoles, les Romains, plus doux et plus civilisés, leur en interdirent l'usage.

« La religion des Parisiens étoit encore en cet état vers le milieu du troisieme siécle. Les édits cruels des empereurs contre la religion catholique, alors naissante, avoit formé un grand obstacle à sa propagation au-deçà des Alpes. Mais la paix dont les catholiques commencerent à jouir, engagea le pape S. Fabien, l'an 249, à sacrer sept évêques, pour les envoyer prêcher l'évangile de Jésus-Christ. S. Denis eut en partage le pays des Parisiens: il commença d'établir son siége dans la petite ville de Lutece,

leur capitale. Le progrès qu'il y fit fut si grand, qu'il se trouva en état de convertir en église le temple de Mercure, au mont *Lucotitius* (F. S. Jacques. *Voyez le plan*) où il se logea avec son petit clergé. On prétend que ce saint fit construire deux autres églises de ce même côté; l'une qu'il dédia à la Sainte-Trinité, et l'autre sous l'invocation de S. Etienne. Ce sont aujourd'hui S. Benoît et S. Etienne-des-Grès. Quelques-uns même ajoutent qu'il fit encore bâtir deux autres chapelles dans les bois qui couvroient la ville du côté du nord, l'une sous l'invocation de la sainte Vierge, qui depuis a été jointe à l'église Sainte-Opportune, et l'autre sous l'invocation de S. Pierre, qui fait à présent partie de S. Méderic. C'est de cette antiquité que ces deux chapelles ont retenu les noms de Notre-Dame-des-bois et de S. Pierre-des-bois.

»S. Denis n'osa consacrer dans le sein de la ville aucun autre édifice, ni toucher aux temples d'Isis ou Cérès, et d'Heus ou Mars, parce qu'alors il restoit plusieurs idolâtres et principalement plusieurs magistrats Romains qui étoient toujours de ce nombre.

»Ce calme dont l'église chrétienne avoit commencé de jouir, ne fut pas de longue durée: une subite persécution s'éleva dans les Gaules;

S. Denis s'y trouva enveloppé: il fut donc arrêté, ensuite exécuté. Le genre de sa mort est certain: il eut la tête coupée. Il n'en est pas de même du lieu, ni de l'année. Mais l'opinion la plus commune est que l'exécution fut faite sur la montagne où étoit le temple de Mars: c'est-là où le saint fut conduit pour l'obliger d'offrir de l'encens à cette idole. Les lieux où S. Denis fut persécuté, soit pour la prison où on l'avoit enfermé, soit pour la torture qu'on lui fit endurer, soit pour la mort qu'on lui fit subir, furent ensuite tous trois sanctifiés. Ces lieux portent en effet encore aujourd'hui des noms qui marquent cette antiquité: *S. Denis de la chartre* (de carcere); *S. Denis du pas* (a passione ejus); et *S. Denis de Montmartre* (à monte Martyrum).

»La paix rendue encore une fois à l'église, par la conversion du grand Constantin, l'an 312, fit que le paganisme fut enfin aboli. Les Parisiens s'y distinguèrent par leur piété, ce qui fut sans doute la cause que l'on choisît leur ville pour y assembler un concile, l'an 362.

»Il y avoit près d'un siécle que l'église jouissoit de cette tranquillité, lorsque les François firent la conquête des Gaules sur les Romains. Mérouée, le troisieme de nos rois, acheva cette glorieuse expédition par la prise de Paris sur

Aëtius, dernier gouverneur Romain, l'an 451. La religion avoit tout à craindre de ce grand événement: les François étant idolâtres; mais heureusement, ils ne changèrent rien à ce qui étoit établi. Clovis, au contraire, avec trois mille de ses sujets, furent baptisés le jour de Noël 496. Toute la nation Françoise suivit bientôt cet exemple. Delà les restes du paganisme furent abolis, et cette abolition fut définitivement confirmée, au moyen d'un édit de Childebert, l'an 554.

»Pendant que les choses se passoient ainsi dans la religion, la petite ville de Lutèce recevoit toujours quelques marques de l'estime de ses souverains, ce qui étoit de nouveaux présages de sa future grandeur.

»On a vu que le premier des Césars, après en avoir fait la conquête, la choisit pour y établir le conseil souverain des Gaules. Mais ensuite le proconsul, gouverneur général, la choisit égalemeut pour son séjour ordinaire. Ce fut en cette qualité que Julien, successeur de ce proconsul, vint s'établir à Lutèce, l'an 358. Obligé de faire la guerre aux Allemands, il en partit; et la campagne finie, il y revint comme à son séjour ordinaire. C'est-là où il fut proclamé empereur, l'an 360, et d'où il se retira pour aller prendre possession du trône, après

la mort de Constantin. Ce séjour lui étoit si agréable, et ses termes sont trop énergiques, pour ne pas les rapporter ici.

»*Je passai l'hiver dans ma chere ville de Lutèce. Elle est située dans une petite île, et l'on y entre de l'un et l'autre côté par des ponts de bois. Le fleuve qui l'environne, croît et déborde rarement; il fournit une eau très-agréable et très-pure à boire. L'hiver est fort doux en ce lieu: il y croît de très-bonnes vignes, même plusieurs figuiers, que les habitans savent élever avec art et garantir du froid avec de la paille de froment. Cependant l'hiver de cette année fut rigoureuse, plus qu'à l'ordinaire: car le fleuve charrioit avec ses eaux des croûtes semblables au marbre. Plusieurs de ces croûtes, se joignant et s'ammoncelant, ressembloient à des montagnes, et paroissoient devoir former un pont. Me trouvant alors d'une humeur austere et non traitable, je ne pouvois souffrir que l'on chauffât ma chambre, parce que les habitans ont l'habitude de chauffer leurs maisons avec des fourneaux; ce qui est assez commode. Voulant donc m'accoutumer à supporter le froid, par une espece de dureté à moi-même, je refusai ce secours si nécessaire dans une saison si fâcheuse.* (Voyez ces maisons sur le plan.)

»*Le froid qui augmenta, m'obligea à faire apporter dans un réchaud, un peu de charbons allumés: ce feu fut mis au milieu de ma chambre par la crainte qu'une grande chaleur fit fondre l'humidité qui avoit gelé et qui s'étoit attachée aux murs; mais cette précaution fût inutile, puisque le réchaud produisit des vapeurs si grossieres, que j'aurois étouffé, si au plus vîte on ne m'eût emporté hors de ce lieu.*

« Il est certain que les empereurs qui ont passé dans les Gaules pour quelque expédition, et qui ont pénétré jusqu'au pays des Parisiens, ont tous choisi cette même ville pour leur séjour. Valentinien I, allant faire la guerre aux Allemands, y passa ses quartiers d'hiver des années 365 et 366. Gratien fit le même choix lorsqu'il vint dans les Gaules, pour en chasser les Allemands, l'an 383.

« Cette estime des Romains pour la ville de Paris, n'a pas été moindre sous la domination des François: Merouée en fit son séjour ordinaire, après s'en être emparé; Childéric, son successeur, en fit autant; et Clovis, après avoir achevé la conquête des Gaules, la déclara capitale de ses états, l'an 508. Depuis ce tems, la ville de Paris est demeurée en possession de ce glorieux titre, et a continué

de jouir de toutes les prérogatives qui y sont attachées ».

Sauval, dans son histoire et recherches des antiquités de Paris, présente les réflexions suivantes :

« Du tems de Julien, et lorsqu'il fut proclamé empereur, il n'existoit que deux places à Paris, l'une dans la ville, l'autre dehors ; et du tems de Huges Capet, qui étoit à la fois, comte de Paris, duc, marquis et roi de France, la ville de Paris tenoit à la terre ferme, par deux ponts, tous deux placés au même endroit où nous voyons le *petit pont*, et le *grand pont*, (ce dernier que nous nommons *pont au change*). On ne parvenoit done dans cette ville que par-là, (voyez le premier plan) ; et chacun de ces ponts fut ensuite défendu et couvert d'une grosse tour ou château, que l'on avoit bâti au-delà de la rivière, c'est-à-dire, du côté de la campagne. A l'égard de la cité, on l'avoit entourée de murailles, flanquées de tours, et de quelques châteaux.

« C'est à cette époque, que les Normands attaquèrent les habitans de Paris : leurs plaintes étoient fondées sur le passage libre sur la rivière et le long de la ville : ils en avoient vainement fait la demande aux Parisiens, tant pour leurs barques, que pour leur armée.

« Dans une des attaques que firent les Normands, ils parvinrent à ruiner de fond en comble une des tours ou châteaux, par les coups redoublés de frondes et de dards; ce qui ne paroîtra pas étonnant, lorsqu'on saura que les constructions de ces tems n'étoient faites qu'avec du bois, et même on est en doute si les murailles n'en étoient pas aussi; au surplus cette destruction étoit facile, les tours n'étant que d'un étage, comme également la réparation étoit aisée, puisque dès le lendemain de l'attaque et même avant le jour, les Parisiens eurent élevé le même château ruiné la veille. Les Normands fort surpris de tant de diligence à réparer les dégâts qu'ils faisoient, ne laissèrent pas de retourner avec furie, à un second assaut, mais inutilement; ne pouvant arriver à leur but, ils se retirerent ».

Dans l'histoire de la ville de Paris, par Felibien, l'on trouve; « Paris qui passe chez les étrangers même, pour la plus vaste ville, la plus peuplée, la plus florissante et la plus riche de l'Europe, n'étoit dans son origine qu'une simple bourgade, composée seulement de quelques maisons éparses, et renfermées dans l'île de la Seine, qui, depuis, a pris le nom d'*île du palais*. César le dit positivement dans ses commentaires; et Marcellin qui écrivoit en 375

de l'ere chrétienne, ne donne point encore à Paris le nom de ville; il se contente de l'appeller le *château* ou la *forteresse des Parisiens*, sans doute à cause de sa situation dans une île, qui rendoit cette ville, nommée dès le commencement *Lutèce*, la plus forte place des Gaules.

« Dans ces premiers tems, où le goût des beaux-arts n'avoit pas encore pénétré dans les Gaules, sur-tout avant l'invasion des Romains, les édifices publics et particuliers n'avoient rien que de fort simple et de fort pauvre. Il paroît, par ce que dit César de ceux de Paris, qu'ils n'étoient construits que de bois et de terre, couverts de paille et de chaume, et sans cheminées : car alors on ne faisoit usage que de fourneaux, soit pour les besoins de la vie, soit pour se garantir de la rigueur du froid; usage qui duroit encore du tems l'empereur Julien, comme il s'en explique lui-même dans la description qu'il fait de son aimable ville de Lutece, où il avoit séjourné deux ou trois hivers avec tant de satisfaction.

« Quant aux dehors de cette ville, ajoute l'auteur dont il s'agit, nous n'en savons autre chose, sinon qu'elle étoit environnée de marais, de colines et de bois. L'empereur Julien, à l'égard des colines, les trouvoient productives

et précieuses par les vignes dont elles étoient couvertes, et qui produisoient d'excellent vin, ainsi que par les autres terrains où les habitains cultivoient des jardins délicieux, même des figuiers».

Montfaucon de son côté rapporte, « qu'en 585 à dater de l'ere chrétienne, une partie de la ville de Paris, fût détruite par un incendie. A cette époque, l'ancien Paris étoit toujours dans l'île; on avoit cependant bâti nombre de maisons de l'un et de l'autre côté de la rivière, et ces maisons s'étendoient même assez loin ». Le même écrivain continue ainsi:

« Clovis mourut l'an 511 : ce monarque fut enterré en l'église des Saints-Apôtres, que l'on nomma ensuite Ste.-Géneviéve (aujourd'hui le Panthéon); après la mort de Clovis, ses quatre fils partagerent le royaume; mais ce qu'il y a de certain, c'est que celui qui eut pour lot la partie où étoit la ville de Paris, avoit une sorte de prépondérance sur les autres.

» Cette espèce de supériorité se reconnoît encore par ce qui arriva aux trois frères, Gontran, Chilpéric et Sigebert, lesquels après le décès du roi Chérebert, leur pere, firent un traité, par lequel ils s'engagèrent de n'entrer, aucun d'eux, dans Paris, sans la permission des autres, et si l'un de ces trois freres con-

trevenoit à cet accord passé, il perdroit dès-lors sa part dans la succession du défunt. Cela ne fait-il pas voir en quelle considération se trouvoit déjà la ville de Paris »?

L'histoire des Gaules et des conquêtes des Gaulois, par Martin, et continué par Brezillac, porte entr'autres:

« Les Gaulois étoient originairement sans bourgs et sans villes; ainsi leurs premieres habitations ont été éparses dans la campagne: elles n'existoient que sur le fond même de terre qui leur appartenoient, qu'ils cultivoient et que chaque famille faisoit valoir par ses propres mains.

« Ceux qui se trouvoient d'une même lignée, demeuroient au voisinage les uns des autres: par conséquent ils occupoient plus d'espace de terrains à fur et mesure que la parenté s'étendoit. Il arriva donc aux Gaulois ce qui arrive à toutes les nations de l'univers, que certaines familles, se multipliant bien plus que d'autres, formerent les grands peuples, tandis que les moins nombreuses ne purent devenir que les petits peuples.

« Les grands peuples se qualifioient de cités, au lieu que les petits prenoient simplement le nom de *pagi*, qui veut dire cantons. Sur ce pied, les cités étoient composées de plusieurs

pagi: cependant l'on observera qu'il y avoit dans les Gaules un grand nombre de *pagi* qui étoient de véritables cités, puisqu'ils comprenoient dans l'étendue de leur territoire plusieurs *pagi* qui leur étoient subordonnés. Par-là, il est visible que tant les cités, que les *pagi* du premier rang, ont commencé par être de simples *pagi*, et que ce n'est qu'en s'étendant et s'aggrandissant, ou même en s'incorporant, qu'ils sont parvenus à se distinguer des petits états, et quelquefois à forcer ces derniers de reconnoître leur supériorité et leur juridiction.

« Toutes les cités et tous les *pagi* possédoient une certaine espace de terre en propre, au-delà duquel ils ne pouvoient s'étendre. C'est dans cet espace que les particuliers avoient leurs habitations éparses et sans continuité. *Voyez le plan.* Ces habitations étoient vastes à proportion du nombre de personnes qu'elles devoient contenir : leur forme étoient particuliere, étant ronde, et chaque maison étoit couverte de chaume et de roseaux : ce toît, d'ailleurs, étoit construit en forme de voûte et avoit à son faîte une ouverture qui servoit autant à recevoir le jour, qu'à donner issue à la fumée des fourneaux. Du reste, ces habitations rustiques étoient sans autres meubles que des armes et des instrumens propres au labour et à la culture des terres : le

lit ne consistoit qu'en un tas de paille ou de foin, ou bien en des feuillages et autres choses semblables.

« Telle étoit la simplicité des maisons des anciens Gaulois: et quoique le tems et l'établissement de quelques peuples étrangers, dans ce pays des Gaules, y aient introduit successivement bien des innovations ; il est certain qu'encore à l'arrivée de César, il y avoit au nord des Gaules, beaucoup de cités qui étoient entiérement bâties de la manicre que je viens de décrire : car je ne mets pas en ligne de compte, quelques souterrains que les Gaulois ménageoient pour s'y retirer avec leurs effets, aux approches d'un ennemi trop fort, qui venoit fondre sur eux inopinément.

« Avant la création des villes et des bourgades, n'existoit-il pas dans chaque cité, et dans chaque gros *pagi*, un lieu propice que l'on avoit choisi pour tenir les assemblées, et y délibérer en commun sur les affaires publiques? Cet endroit fut toujours regardé comme le chef-lieu du peuple qui s'y réunissoit ; mais lorsque ce peuple se détermina à bâtir une ville, c'est ce même lieu qu'il prit pour l'y construire: ce choix fut fait d'un avis unanime par la raison que le local déjà préféré se trouvoit le plus fréquenté et le plus commode; sans compter que

que les chefs du peuple avoient leurs habitations au voisinage, afin d'être à portée de se rendre aux assemblées qui s'y tenoient de toute ancienneté.

« Mais ce lieu avoit un nom : or c'est ce même nom qui fut donné à la ville qui y fut bâtie ; ainsi comme la partie de la ville de Paris, qu'on appelle à présent *la Cité*, étoit précisément le lieu que les *Parisii* avoient choisi pour leurs assemblées, et se nommoit *Lutecia*, la ville qui y fut construite, prit par conséquent le même nom de *Lutecia*.

« Quoiqu'on ne sache pas la signification de ce mot, on ne peut pas douter qu'originairement dans les Gaules, tous les noms des lieux et des villes ne furent significatifs, puisque le grand nombre sur la signification desquels nous sommes certains, répond de ceux dont la signification est entièrement inconnue. En effet, nous savons que *Lugdunum*, Lyon, signifie *montagne aux Corbeaux*, que *Lugdunum*, Lyon encore, signifie la *montagne à souhait* ou *desirée*, etc., ainsi d'une infinité d'autres lieux et places dans les Gaules, dont le nom même, présentoit autrefois sa signification.

«Finalement on trouve que les premieres villes étoient toujours sur des éminences, au lieu que les autres étoient réguliérement dans la plaine

au voisinage d'une forêt, ou plus souvent encore, dans des îles formées par les bras d'une rivière ou enfin d'un marais. Les Gaulois tiroient également avantage de ces diverses positions, et par-là, ils se mettoient, le plus qu'ils pouvoient, à couvert de toute surprise ».

Divers sentimens des auteurs sur le costume civil des Gaulois, sur celui de leurs prêtres ou druides, de leurs soldats, etc.; enfin, quelques détails sur les habitudes et les usages de cette nation.

Un auteur, en l'année 1559, ayant recueilli plusieurs anecdotes sur la manière de vivre des anciens Gaulois, s'exprime ainsi:

« Les Gaulois étant de haute taille, méprisoient les Romains, qui étoient fort petits. *Platon* reproche à ce peuple l'intempérance du vin, lorque les marchands leur en apportoient: il se plaint qu'ils le buvoient tout pur, et à force d'en boire ils dormoient, ou ils devenoient comme des forcenés. C'étoient des marchands italiens qui le leur fournissoient, et ce vin étoit voituré autant par eau que par terre. Le même *Platon* blâme non-seulement l'ivrognerie des Gaulois, mais encore leurs querelles qui accompagnoient leur ivresse, disant qu'ils se levoient de table pour la moindre

parole et se défioient au combat, hazardant leur vie sans discrétion ».

Diodore raconte que « les Gaulois avoient les cheveux blonds et qu'ils en avoient grand soin, se servant d'un instrument propre à cela. Cet auteur ajoute qu'ils tordoient leurs cheveux et les jettoient du front sur les épaules, ce qui les faisoient ressembler à des satyres ainsi qu'à des jeunes garçons. Mais les Gaulois ne possédoient-ils pas encore l'art de faire grandir et grossir leurs cheveux? *Diodore* dit encore que les Gaulois se faisoient la barbe; cependant quelques-uns la portoient un peu longue, tandis que les chevaliers se rasant seulement sur les joues, la laissoient tellement croître qu'ils en avoient le devant de leur corps tout couvert. Ils portoient d'ailleurs un accoutrement tout velu et de diverses couleurs, pour paroître plus terribles. Cet accoutrement s'appelloit *Bracches*. C'étoient des sayons rayés de drap épais pour l'hiver, ou de drap léger pour l'été ».

Strabon, de son côté, a écrit que « les Gaulois avoient les mêmes cheveux, ainsi que les sayes et vêtemens rudes et velus, et que leurs haut-de-chausses étoient longs, mais leurs manteaux ne leur couvroient qu'à peine les fesses, c'est-à-dire, qu'ils n'en atteignoient que la moitié.

César a prétendu que « tous les Gaulois se peignoient avec du pastel; par ce moyen, ils se faisoient horribles lorsqu'ils alloient au combat: ils portoient, ajoute-t-il, les cheveux et se rasoient tout le poil, hors celui du chef et de la lèvre supérieure ».

Tacite veut que « l'accoutrement commun à tous, soit une saye qu'ils attachoient avec une boucle ou une épingle. Mais les Gaulois étant presque nuds, se rangeoient toute la journée près l'âtre ou auprès du feu. Les plus riches, dit *Tacite*, n'avoient pas l'habillement ample, mais juste au corps, au point que l'on appercevoit chacun de leurs membres. Ceux-ci portoient des pelisses de bêtes sauvages, y ajoutoient même des mouchetures. Les femmes n'avoient point d'autres habillemens que les hommes, si ce n'est qu'elles employoient le plus souvent le lin, qu'elles bigarroient d'écarlate: elles ne portoient point de manches, ayant les bras nuds jusqu'aux épaules, ainsi que la gorge jusqu'à la poitrine ».

Diodore, dans un autre passage, dit: « l'or se trouvoit facilement dans les Gaules; c'est pourquoi ses habitans portoient, ainsi que leurs femmes, des anneaux d'or aux doigts, des bracelets aux bras, des carcans sur le sein, des chaînes au col, et même sur leurs sayes, des

ceintures d'or. Il n'en étoit pas de même des Germains ou Allemands, qui n'avoient pour leur accoutrement que des cuirs : les pelisses dont ils faisoient des manteaux courts, leur laissoient nue la plus grande partie du corps. Les Germains d'ailleurs aimoient mieux la monnoie et la vaisselle d'argent, parce qu'elles leur coûtoient moins, leur pays étant trop dépourvu d'or. C'étoit donc là, la cause pour laquelle les Gaulois étoient propres en leurs habillemens, tandis que ceux des Allemands étoient si simples. Mais les habitans près et le long de la Méditerranée, dans l'ancienne Celtique, avoient le nom de *brachata* à cause d'un haut-de-chausse ou habillement de drap velu qu'ils portoient alors, qu'on nomme encore en langue du pays *bragues*; tandis que les habitans de Paris s'appelloient *chevelus*, à cause de leurs longs cheveux et de leur barbe qu'ils laissoient croître ».

Un autre auteur en l'année 1585, écrivant l'histoire de l'état et république des Druides, anciens François, et gouverneurs du pays des Gaules, depuis le déluge universel jusqu'à la venue de Jésus-Christ, expose ce qui suit :

« Le commun du peuple pour tout vêtement, avoit des soyons et chamarres, et par-dessus quelques manteaux si courts qu'à grand peine ils pouvoient couvrir la moitié du corps.

L'étoffe ou le drap étoit de grosse laine, non tondu ni pressé au foulon ».

Virgile, ayant aussi raconté les faits, dit : « les Gaulois portoient des aubergeons ou chemisettes faites à l'aiguille, de grosse laine, et pour chaussemens des galoches, en latin *callica*. Nos Gaulois, dit *Ciceron*, de son côté, s'efforçoient de laisser croître leur perruque et la laissoit devenir longue; car, selon eux, c'étoit une opprobre de se faire tondre les cheveux ou la barbe. Pour gîte, la terre leur suffisoit ; et, quand ils vouloient manger et boire, ils faisoient des sièges avec des bottes de paille; à l'égard de l'accoutrement de tête, les femmes se coëffoient à-peu-près de la même manière que celles de Poissy, (1) *et les hommes portoient des bonnets s'ils étoient pères de famille* (2); mais s'ils étoient serviteurs, ils avoient des chapeaux, ou bien ils alloient tête nue ».

« Après la mort de *Francus*, fils d'Hector, dernier roi des Gaulois, il n'y eut que des

(1) Il seroit facile de s'assurer de la coëffure que portoient les femmes de Poissy au 15e. siécle, et alors on auroit une idée juste de celle des femmes Gauloises.

(2) Le premier plan qui accompagne cet ouvrage, présente ce costume.

chevaliers pour gérer la république Gauloise. Ces chevaliers étoient vêtus avec des habits dorés, la chaîne d'or pendue au col, les bracelets et anneaux d'or, ornés de pierreries aux doigts, afin d'être plus distingués; car en ce tems-là, on ne faisoit pas plus de compte qu'aujourd'hui, de ceux qui étoient pauvrement vêtus et qui n'avoient que des haillons.

« Ces chevaliers faisoient grand cas de leurs cheveux ainsi que de leur barbe, par la crainte qu'ils avoient de paroître volages et efféminés, comme les Anglois qui ne portoient que barbes *morpionnées* (1), la laissant seulement venir sur la lèvre supérieure, ce qu'on appeloit dès-lors *moustaches* du mot grec *moustaca*.

« Pour leurs armes, les chevaliers avoient au côté droit l'épée pendante, avec la rondache et hallebarde en la main, ou le carquois fournis de flêches et d'arcs.

« Les gouverneurs des villes pour être distingués portoient égalment bracelets, anneaux et carcan, le tout en or; outre ce, ils faisoient faire maintes broderies et ouvrages d'or sur leurs habits.

(1) Ce mot qui nous paroît aujourd'hui si étrange, étoit cependant reçu parmi le peuple Gaulois, comme ayant une signification aussi énergique, que prise dans son véritable sens.

« Les prêtres Gaulois ne se marioient pas: ils habitoient les bois, et leurs maisons étoient faites en forme de *colombier*; mais lorsque ces prêtres ou druides voyageoient, ils se faisoient transporter dans des chars branlans, que nous avons ensuite appellés *litiere*, du mot latin *esseda*. Leurs vêtemens étoient également tout particulier, consistant en de longues robes, marquetées et peintes d'or: c'étoient des espèces de togues ou pretextales romaines, avec le carcan de fin or à l'entour du col.

« Ces prêtres avoient également une longue chevelure, tant du chef, que de la barbe; chevelures qui les décoroient et les honoroient lorsqu'ils faisoient leur office. Ils n'admettoient personne en leur sénat ou parlement, qu'elle n'eut la barbe grise et de longueur compétente. N'importe que cette barbe fut venue naturellement ou bien par artifice: à l'égard des barbes moustachées, elles étoient totalement exclues ».

Marcel, auteur, dont j'ai déjà fait mention page 11, dit: « Les Gaulois, hommes et femmes, se paroient de chaîne, de colliers, de bracelets, bagues et ceintures d'or: mais ceux qui se trouvoient avoir la souveraine puissance, se distinguoient par une couronne ou diadême enrichi de pierreries.

« Le peuple avoit de petits sayons ou houquetons, dont ils changeoient suivant les saisons : les nobles et les gens de guerre les portoient courts et extrêmement serrés ; ces vêtemens étoient d'ailleurs brochés d'or et d'argent et bigarrés de diverses couleurs: les druides de leur côté savoient se distinguer par leur chaussure, se servant de sandales ou souliers de bois, de forme péntagone. Enfin il y avoit deux sortes de soldats chez les Gaulois : les uns qu'on appelloit *gésates*, du mot *gésum*, qui étoit une espèce de dard ; les autres qu'on nommoit *solduriers*, d'ou est venu le nom de soldat: les premiers étoient à-peu-près mercenaires, et servoient l'état à-peu-près comme l'ont toujours fait les Suisses ; les seconds s'engageoient par un serment réciproque de combattre et de mourir ensemble ».

Isidore parle ainsi : « *Sagum* étoit une espèce de vêtement broché d'or et d'argent et bigarré de diverses couleurs : les Gaulois le portoient à l'armée, et cet habillement fut nommé *carré*, parce qu'il étoit composé de quatre pièces. Sans doute, dit *Isidore*, que ce vêtement peut avoir dégénéré dans la suite en casaques, puisque les *Francs* qui s'établirent dans les Gaules, s'étant liés étroitement, et même unis avec ceux du pays, le trouvèrent si bien

à leur gré, qu'ils le préférerent à leurs habits: à cette occasion, il est bon de faire remarquer que les *Francs*, mot d'où est dérivé celui de *Français*, étoient originaires de la Germanie: mais *Franc* signifioit alors, *exempt de servitude et de sujetion* ».

De la nourriture des Gaulois, et de leurs constructions publiques et particulières.

« La chasse après la guerre, étoit les plus ordinaires exercices des Gaulois: ils se nourrissoient du produit de leur chasse, et principalement de la viande du porc frais et salé, comme aussi ils faisoient beaucoup d'usage de fromages ainsi que de laitage. Leur meilleur apprêt, ou celui qu'ils employoient plus ordinairement, consistoit à tenir auprès du feu, des pots pleins de chairs, dont ils donnoient les meilleurs morceaux à leurs convives. La plupart des Gaulois ne vivoient pas autrement, ne sémant pas de bled.

« Les meres allaitoient leurs enfans, ne les mettant point en nourrice: il étoit difficile de reconnoître le maître d'avec son valet, vivants tous très-malproprement. Ceux qui, dans le pays, étoient les plus anciens Gaulois, se contentoient d'une viande sans apprêt, cependant cuite; les fruits sauvages ou le lait simple-

ment caillé leur suffisoient également. C'est avec ces simples mets qu'ils appaisoient leur faim, sans aucun appareil, ni aucune friandise quelconque.

« A l'égard de leur boisson, elle ne consistoit qu'en ce que nous appellons aujourd'hui biere, puisque ce n'étoit que de l'orge et du froment trempés dans de l'eau, mais ceux qui habitoient les rivages achetoient du vin.

» Nous avons dit que les Gaulois pour prendre leurs repas, faisoient des bottes de paille qui leurs servoient de siége; cependant plusieurs s'asseyoient uniment sur la terre, après y avoir étendu des peaux de chiens ou de loups qu'ils avoient tués. Leurs vaisselles étoient fort grossieres, étant fabriquées simplement avec de la terre à laquelle ils n'ajoutoient aucun vernis, et ces vaisselles étoient très-massives, et n'avoient pour tout ornement, que quelques fleurons.

« Au moyen des soins et des travaux assidus et des grands exercices que prenoient les Gaulois, ils devenoient communément fort maigres, même ils se gardoient bien d'avoir un gros ventre, par la crainte qu'ils avoient d'encourir une amende qui, pour cela, avoit été établie.

« Le peuple, alors, étoit serf; les maris et

les femmes avant de se marier devoient avoir du bien à-peu-près d'égale portion. Lorsqu'on marioit une jeune fille, on faisoit un festin où étoient invités tous les jeunes garçons du pays de la fille, et afin que les parens ne reprochassent point que le mari n'étoient pas assez riche, on laissoit libre la fille de choisir son futur époux: celui à qui elle présentoit de l'eau pour se laver les mains pour dîner, étoit le préféré ».

César prétend que « les maris avoient la plus grande puissance sur leurs femmes comme sur leurs enfans, jusques à les faire mourir, s'ils les trouvoient en paillardise. Les Romains avoient le même droit, si leurs femmes étoient adulteres.

« Il y avoit cependant peu d'adulteres en une si grande nation, parce que la punition étoit prompte, pouvant être incontinent infligée par le mari. Lorsque celui-ci en étoit convaincu, il pouvoit tondre sa femme et la mettre toute nue. Dans cet état, il la chassoit de sa maison en présence de ses plus proches parens et l'envoyoit à coups de fouet, la poursuivant ainsi par toutes les ruès, car il n'y avoit nul espoir de pardon, lorsqu'elle avoit manqué à son honneur. Sa beauté, sa jeunesse, même ses richesses, étoient insuffisantes pour lui procurer ensuite un second mari: mais la vue d'un

adultere, alors, ne servoit point de risée au public; c'étoit une faute grave que cette débauche, et il n'y avoit absolument que les filles vierges qui pouvoient espérer de se marier: celles-ci prenoient donc un mari non pour lui, mais dans le seul sentiment de jouir du mariage. Tels étoient leur pensée et l'ordre parfaitement établi dans la république des Gaulois ».

« Mais il y avoit indépendamment de ses coutumes, de très-bonnes loix; savoir: les étrennes du premier jour de l'an; les rois de feve; les gâteaux des bacchanales; les danses et festins de vendanges; ceux des moissons ou d'août; les joûtes et les batailles des coqs.

« Finalement la fertilité des femmes Gauloises étoient inouïe, au point qu'en la seule partie des habitans Belges, l'on pouvoit mettre trois cents mille hommes de guerre en armes ».

« *César* rapporte que les Germains ou Allemands, n'avoient pas leurs villes comme les autres: ils n'enduroient pas que leurs maisons fussent jointes, et les bâtissoient à part et à l'écart, en choisissant le lieu le plus agréable qu'ils voyoient près d'une fontaine ou d'un bois. Chacun laissoit alors dans ce lieu un grand espace vuide autour de son logis, soit par la crainte du feu, soit pour ne savoir comment

il faut bâtir. Ils n'usoient ni de ciment, ni de tuiles, et les matériaux dont ils se servoient étoient tout bruts, ne sachant les façonner, ni pour la beauté, ni pour leur plaisir. Ils savoient cependant enduire certaines parties, avec plus de soin, en faisant usage d'une terre si nette, si luisante, qu'elle ne le cede pas à la peinture et aux portraits de couleurs. Les Germains avoient encore l'habitude de faire des caveaux sous terre, et de les couvrir de beaucoup de fumier pour s'y retirer l'hiver, et y serrer les bleds, ce qui leur sert grandement lors du pillage de l'ennemi.

« Les Gaulois de leur côté, bâtissoient des maisons éparses et construisoient les murailles des villes avec la pierre et le bois tout ensemble ; ils entrelasoient les rangs de maniere que les poûtres posées tout de leur long à deux pieds l'une de l'autre, ne présentoit qu'un bout, étant liées ensemble par des traverses; leur distance étoit remplie par dedans, de terre et de fascines, et par dehors, de gros quartiers de pierre, sur lesquels on plaçoit d'autres poûtres comme les premieres: on continuoit ainsi l'ouvrage jusques à la cîme, les pierres posant toujours sur les poûtres, et les poûtres sur les pierres en forme d'échiquier. Cet ouvrage étoit agréable à la vue et très-fort pour la défense,

puisque le bois résistoit à l'effort du bélier, et les pierres à celui du feu. Les Gaulois ne se contentoient pas de cette sorte de construction; ils armoient encore le haut des murailles tout autour d'un parapet; et ce parapet étoit garni de tours qu'ils avoient soin de couvrir de cuir ».

« L'adresse des anciens étoit étonnante; car il est dit dans les commentaires de César, que Ciceron (le frère de l'orateur), ayant résisté aux premières attaques des Gaulois, fortifia, pendant la nuit son camp avec tant de diligence, qu'il y eut le lendemain six vingt tours de bois en état de défense, lorsque les ennemis reviendroient à la charge. César ajoute que les loges du camp de Ciceron étoient couvertes de chaume à la mode Gauloise et que la plupart des manoirs des gentils-hommes ou chevaliers Gaulois, se trouvoient plutôt dans les bois ou près des rivières pour s'exempter de la chaleur et prendre le frais en été. Ces habitations étoient cependant construites comme celles du peuple, à l'exception qu'elles étoient un peu plus recherchées, y ayant employé des ais et clayes aux murs, et des roseaux très-joints à leur couverture, quelquefois avec des bardeaux sur des charpentes aussi faites en forme de voûte; mais à ces sortes de toîts étoient pratiquées maintes fenêtres ou lucarnes ».

Après cette foule de passages intéressans, sur l'origine de Paris, ne convient-il pas que je présente en racourci au lecteur, les divers degrés d'acroissement qu'à pris successivement cette ville, si fameuse aujourd'hui, et qui le deviendra bien davantage entre les mains d'un peuple beaucoup plus éclairé et plus civilisé que ses ancêtres.

C'est ce que je me propose de faire incessamment dans un ouvrage oû cette matière sera traitée dans le plus grand détail.

F I N.

Déposé à la Bibliothèque Nationale, an 7.

De l'Imprimerie de CAMUS, rue Jacob, n°. 3 ou 1210, près celle de l'Université.

Observations

Quelle est grande aujourd'hui la différence qui se trouve entre le territoire de la France et celui des Gaules! Autrefois, sur le même sol, il existoit infiniment plus de terreins incultes, et maintenant l'art et l'industrie semblent avoir fait, pour ainsi dire, un seul jardin de tout ce territoire.

A l'égard de Paris, on peut dire que son agrandissement a atteint le maximum. Qui en douteroit, en apprenant que le reculement considérable de ses barrieres, reculement que l'on a opéré pour la dixieme fois, fait de cette cité une des plus vastes, des plus brillantes et des plus fameuses villes qui aient jamais existé dans l'univers. Le lecteur en jugera par les faits suivants.

D'abord, il voudra bien comparer la petitesse de la cité A habitée par des Gaulois, avec l'immense superficie qu'occupent présentement les habitans de Paris. Il verra que la clôture actuelle est formée par un mur de maçonnerie où sont placées cinquante quatre Barrieres en pierres de taille. Ensuite il entendra qu'elle équivaut à plus de deux Myriamètres et demi (six lieues et demi de tour).

Les anciens Boulevards, quoique circonscrits dans la nouvelle enceinte, offrent aux mêmes environ un Myriamètre et demi de circuit, trois lieues et demi même plus.

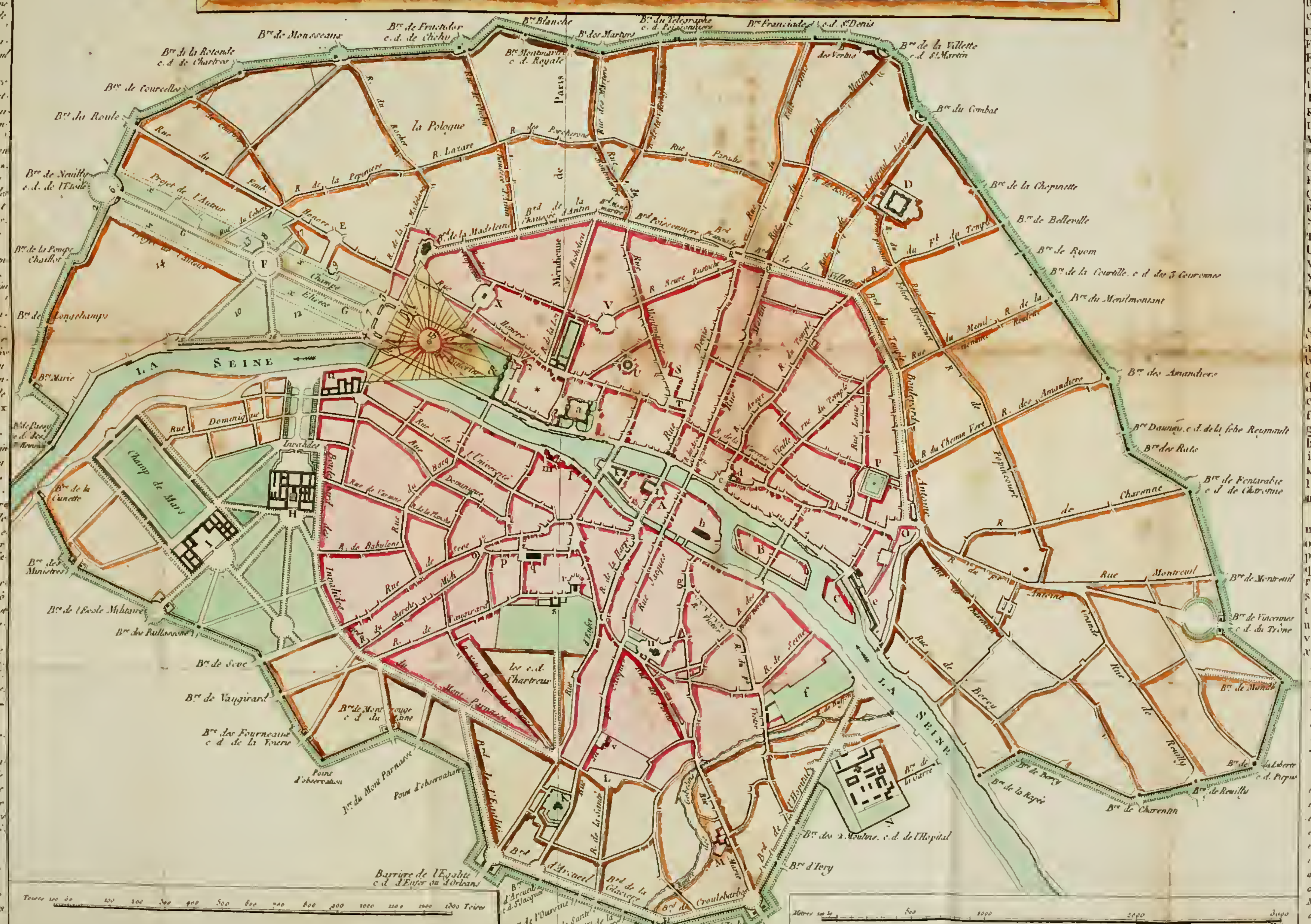
Du nord au midi ou de la Barriere franciade ci-devant St. Denis à celle de l'Egalité ci-devant d'Enfer, l'étendue de Paris présente environ six Kilomètres; une lieue et demi même plus.

De l'orient à l'occident ou de la Barriere de Vincennes ci-devant du Trône à celle du Roule, l'intervalle est plus étendu, puisque durant l'espace de plus de huit Kilometres un quart deux lieues, il offre de chaque côté et sans interruption des rues bordées de maisons de 3 à 4 étages et même plus.

Avis

A la vue de ce Plan, on s'appercevra aisément que l'on n'y a conservé que les rues principales, ce qui donne peut-être de Paris une idée plus exacte, que si l'on se fut abstreint à tracer toutes les rues, lesquelles alors n'auroient présenté qu'un véritable cahos.

Les Plans et l'Ouvrage se trouvent chez l'Auteur, le Cit. Comteraux, Rue de l'Université, N°. 932, en face de la Rue de Beaune A PARIS



Renvois.

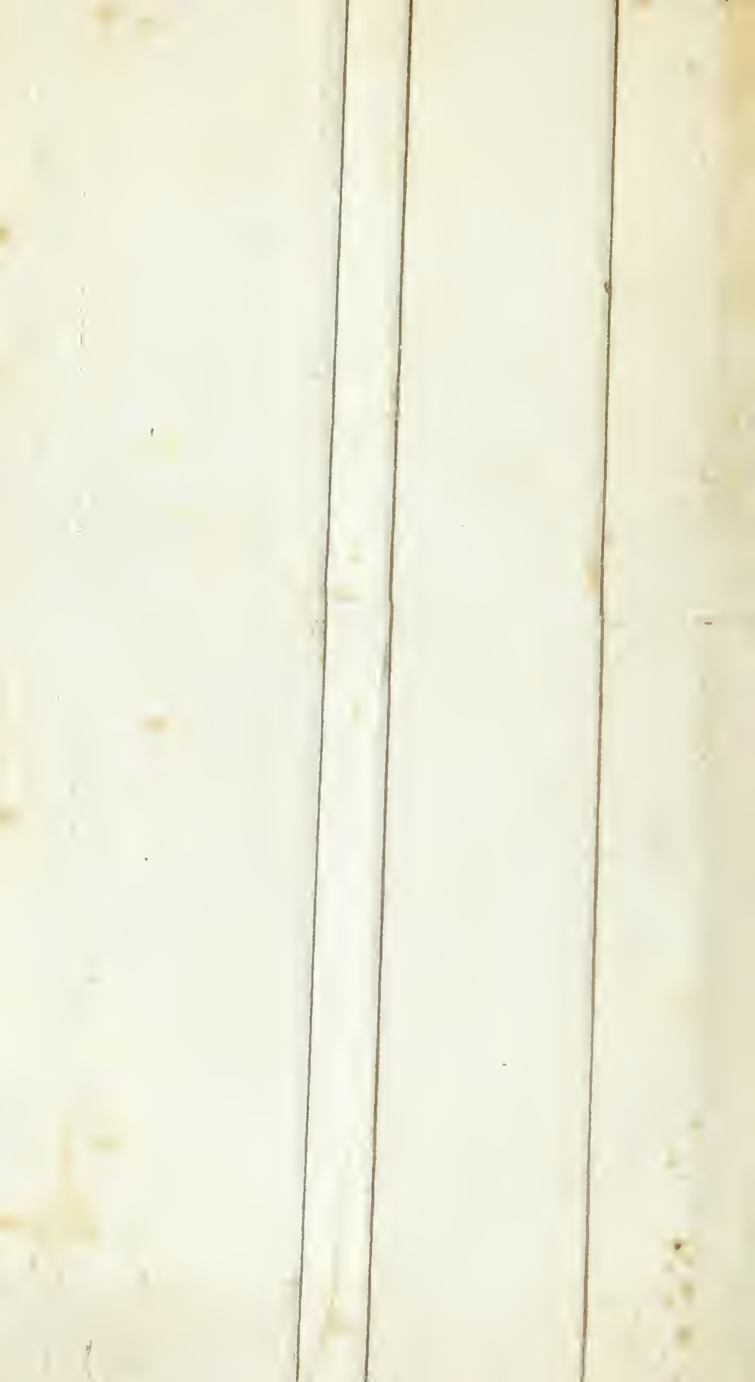
A Cité ou Lutèce, ancienne ville de Paris
B Ile de la Fraternité, c. d. St. Louis
C Ile Louvier
D Hôpital du Nord c. d. St. Louis.
E Place Beauveau
F Demi Lune
G G Grande Avenue des Tuileries
H Hôtel des Invalides
I Ecole Militaire
K Observatoire
L Champ des Capucins
M Gobelins
N Hôpital Général ou la Salpetriere
O Place où étoit la Bastille
P Place des Fédérés c. d. Royale.
Q Porte Martin.
R Porte Denis.
S Les Halles
T Place des Innocens.
U Halle au blé.
V Place Victoire.
X Place Vendôme
Y Eglise neuve de la Madeleine.
Z Place de la Révolution, c. d. Louis XV.
& Palais des Tuileries.
a Le Louvre
b Palais Egalité, c. d. Royal
c Place de Greve.
d Maison de Ville
e Arsenal
f Jardin des Plantes.
g Place Maubert.
h c. d. Eglise Notre Dame
i Palais de Justice
k Place Thionville, c. d. Dauphine
l Hôtel de la Monnaie
m Ecole Centrale c. d. College des 4 Nations.
n Palais des 500.
o Carrefour de la Croix Rouge.
p Foire Germain
q c. d. Eglise St. Sulpice
r Place et Comédie Française.
s Palais Directorial, c. d. Luxembourg
t Place Michel.
u Pantheon, c. d. Ste. Genevieve.
v Val-de-Grâce.
x Projet de l'Auteur, par lequel il détermine des embellissemens pour les Champs-Elysées, le Palais et Jardin des Tuileries, le Palais National des Sciences et des Arts, ci-devant le Louvre et leurs dépendances.

Nota

On trouve actuellement chez l'Auteur et à un prix très modéré un ouvrage plus détaillé où sont présentés les embellissemens dont Paris est susceptible ouvrage aussi curieux qu'instructif. S'adresser au Cit. Comteraux, professeur d'Architecture rurale, Rue de l'Université N°. 932, en face de la rue de Beaune

A PARIS

Déposé à la Bibliothèque Nationale l'An 7



P A R I S

TEL QU'IL EST AUJOURD'HUI.

PARIS
TEL QU'IL EST AUJOURD'HUI
OU
EMBELLISSEMENS DE PARIS,

D'APRÈS UN SISTÊME RAISONNÉ ET IMPARTIAL.

Mémoire qui a concourru pour le prix proposé par le Ministre de l'Intérieur, pour l'Embellissement des Champs-Elisées.

PAR le Citoyen COINTERAUX, Professeur d'Architecture Rurale.

Privata cedant bona publicis.
Le bien général l'emporte sur le bien particulier.

A PARIS,

Chez L'AUTEUR, rue de l'Université, n°. 932, en face de la rue de Beaune.

EMBELLISSEMENS DE PARIS.

Je concours non pas précisément en suivant le plan particulier indiqué par le programme, mais en proposant un plan général qui le renferme éminemment.

Sans cesse jaloux de servir la chose publique, je m'étois adressé au Ministre des Finances ; son zèle le porta à s'éclairer de mes moyens en me les demandant par une lettre du 3 Frimaire an six. La réponse abregée que je m'empressai de lui faire le premier Nivôse suivant, contenoit déjà en partie ce que désire aujourd'hui le Ministre de l'intérieur. Mais puisqu'il s'agit à présent de mettre enfin à exécution le dessein long-tems projetté de l'embellissement de la capitale, je me vois forcé d'annoncer formellement et de dire que regardant uniquement les Champs-Elisées comme un local propre aux amusemens publics, il seroit trop minutieux de s'arrêter ici à la construction de quelques maisonnettes; c'est l'ensemble qu'il faut embrasser d'un seul coup d'œil et agir en conséquence.

N'ayant pû réussir à satisfaire entièrement

le Ministre des finances en lui remettant la suite imprimée de mon mémoire, sur *l'art d'embellir le Louvre et les Tuileries* (1), j'eus le chagrin de voir que l'impuissance de mes moyens laissoit subsister une foule d'abus, en cette partie, mais surtout qu'elle n'arrêtoit point les entreprises inconsiderées que des gens trop avides proposent sans cesse au gouvernement sous le spécieux prétexte du bien public. Je crus donc qu'il étoit de mon devoir et de mon honneur de couper le mal par la racine. Pénétré de ce sentiment patriotique, je pris un nouvel essort, et incontinent je fis graver deux plans : l'un représentant, *Paris tel qu'il étoit à son origine* ; l'autre représentant, *Paris tel qu'il est aujourd'hui.* C'est avec de telles armes que j'entre en lice : j'y joins aussi mon précédent ouvrage sur l'art d'embellir le Louvre et les Tuileries ; enfin, le tout est appuyé du présent mémoire. Qu'on ne s'imagine pas que ces ouvrages faits, et ces mémoires écrits à des

(1) Cet ouvrage paroitra incessamment, et si la suite n'en a pas été d'abord imprimée, c'est parcequ'il est trop dispendieux à un seul individu comme moi de travailler sans cesse pour le bien public, et de faire tous les frais pour l'opérer efficacement.

époques éloignées n'aient entr'eux aucune liaison. C'est ce que mes juges sauront bien apprécier, en réfléchissant qu'il est ici question d'un ensemble, c'est-à-dire de l'embellissement général de la ville de Paris.

EXAMEN DES PLANS.

Le premier plan, en cette occasion, ne servira que pour faire connoître, que le local qu'occupe aujourd'hui Paris, n'étoit dans son origine qu'un désert, et que l'île seule étoit couverte de méchantes cabanes, dispersées çà et là sur l'étendue de son sol. Le second plan au contraire prouve jusqu'à quel point d'accroissement cette ville est arrivée. Mais si l'on examine plus attentivement ce second plan de Paris (1), on découvrira au-delà de ses boulevards, de grands ténemens, même des terres labourables. Dans cette vaste

(1) Ce plan est fait avec la plus grande exactitude, et ayant été dessiné, comme l'on voit, d'une moyenne grandeur, il a l'avantage de présenter d'un coup d'œil l'ensemble nécessaire à l'embellissement général de Paris. C'est avec un tel plan que le Ministre de l'Intérieur pourra desormais apprécier avec succès les projets qu'on lui présentera, et le jury asséoir un jugement solide.

enceinte, des terrains immenses se trouvent donc dans le cas d'être recouverts d'un nombre prodigieux d'édifices, et si par malheur la fureur de bâtir entraînait de nouveau les spéculateurs, ce ne seroit plus une ville, ce seroit un monde entier! C'est ce qui m'a saisi d'effroi; effroi qui passera, je l'espère, dans l'esprit du gouvernement : il jugera que pour prévenir dans Paris une trop grande population, il est indispensable de chercher à multiplier ses agrémens avec ses décorations. Pour arriver à ce bût et ôter aux habitans, ainsi qu'à tout étranger, l'envie d'acquèrir une multiplicité de sols sur lesquels ils pourroient élever des milliers de maisons nouvelles; ne convient-il pas d'étendre les promenades publiques, de multiplier les places, pour établir des foires, des marchés etc.; d'élargir les rues, principalement celles qui ne sont encore bordées que par des murs de clôture; de ne permettre la confection des nouvelles rues que sur une vaste dimention, et même avec trottoirs? Ne convient-il pas également d'aggrandir et d'augmenter le nombre des hôpitaux; de créer de nouveaux établissements; de doubler le jardin des plantes; de faire entrer dans le sein de la ville l'École Vétérinaire; en un mot, le gouvernement

sentira qu'il est de l'intérêt général que Paris ne soit ni trop, ni trop peu peuplé, par la raison que la moindre disette serait suffisante pour occasionner les plus grands malheurs. Qui pourrait en douter? Puisqu'il est aisé de démontrer que Paris, *tel qu'il est aujourd'hui* et *tel qu'il pourrait être*, se trouve dans le cas de contenir une si grande quantité d'habitations, qu'il serrait facile d'y loger plus de six millions d'individus; objet majeur qui n'échappera pas au Ministre clair-voyant et zélé pour tout ce qui peut faire le bien et contribuer en cette occasion, à l'embellissement de Paris. (1).

Mais un autre objet non moins important et sur lequel le gouvernement redoublera d'attention, c'est celui de pouvoir augmenter par lui-même la fortune publique. Comme ce que j'avance est fondé sur des faits et non

---

(1) Je me propose de fournir un projet général où l'on trouvera toutes sortes de nouveaux établissemens aussi agréables qu'utiles; ces établissemens, d'ailleurs indispensables, laisseront encore dans l'enceinte de Paris suffisamment d'espace pour y loger une infinité de familles; ce qui rendra toujours la capitale très peuplée, et au point même, qu'elle pourra porter le nombre de ses habitans jusqu'à deux millions.

d'après un projet illusoire, j'ai eu la précaution dans mon plan de tracer les lignes majeures : lignes qui heureusement s'adaptent au programme pour l'embellissement des Champs-Elisées : lignes qui font-ici la base du bénéfice national que j'annonce : lignes, enfin, qui déterminent la grande question à résoudre pour le programme universel à intervenir à l'effet d'embellir Paris dans toutes ses parties à la fois.

On apperçoit ces lignes dans le plan, par les chiffres 1, 2, 3, 4 et 5 : ces lignes jumelles et parallèles à la grande avenue des Tuileries 6 et 7, sont le plus bel ornement et le dégagement le plus convenable que l'on puisse obtenir : ces lignes sont tellement essentielles que sans elles, il sera impossible de profiter de tous les agrémens dont les Champs-Elisées sont susceptibles; comme également il sera impossible d'emplir les coffres publics, ainsi que je vais bientôt le prouver. Ce sont donc là les lignes qui doivent régulariser tous les projets : c'est d'après leur existence que les artistes de tous les genres pourront baser leur travail et opérer à coup sûr les embellissemens les plus convenables.

Mais entre ces trois lignes, celle qui est au nord est la plus essentielle. C'est la même ligne

que le comité du précédent corps législatif oublioit, et que j'ai eu le bonheur de lui faire appercevoir, (*voyés mon ouvrage sur l'art d'embellir le Louvre et les Tuileries*). cette dernière ligne est vraiment la base de l'embellissement de Paris : elle n'avoit point été oubliée par nos prédécesseurs, et ils s'en étoient déjà servi pour aligner les bâtimens jumeaux du garde-meuble, sur tout en faisant reculer les maisons avec les murs de clôture voisins à la possession du citoyen d'Argenson. Ce ne sont donc que les propriétaires dont les jardins confinent les Champs-Elisées depuis la place de la révolution jusqu'à l'allée de Marigny, qui ont osé intercepter ce bel alignement, principalement l'auteur de la maison la Reignière · celui-ci ne s'est pas contenté de l'anticipation qu'ont fait ses voisins sur la propriété nationale, il y a encore fait construire une espéce de fort; de manière que tous les jardins qui bordent de ce côté les Champs-Elisées sont censés être défendûs par le fort la Reignière du côté de la place de la Révolution, et par la terrasse en demi-lune de la maison Elisée, ci-devant Bourbon, du côté de l'allée deMarigny.

Mais il paraît que dans le programme der-

nièrement publié, on a déjà eu égard à l'observation que j'avois faite sur la maison Elysée, puisqu'il est dit dans ce programme que *l'emplacement sur lequel avance le jardin Elysée sera régularisé par le retranchement de la saillie circulaire de ce jardin*; (voyez sur le plan au chiffre 9. J'ai donc lieu de croire que l'on aura également égard à mes représentations actuelles qui consistent à faire reculer la terrasse de la maison la Reignière, attendu qu'elle anticipe sur la voie publique, le croira-t-on, de 9 métres, auxquels ajoutant 6 métres et demi pour un fossé que l'on a creusé au de là, il se trouve en tout 15 métres et demi, (près de 8 toises) qui sont pris dans le terrain des Champs-Elysées, et en avant des bâtimens du Garde-Meuble (1).

---

(1) Entre cette terrasse et une maisonnette où logeoit défunt Perronet, ingénieur, il ne reste que dix pieds de passage, de manière que pour pouvoir traverser dans les Champs-Elysées, il faut nécessairement que les passans se heurtent ou se couvrent de boue; par cette raison, et encore par celle de gêner les artistes qui voudront concourir à l'embellissement général, cette maisonnette doit être abattue; c'est une nécessité dont on sera de plus en plus convaincu par la suite de ce mémoire.

Cependant tous ces propriétaires avoient sous les yeux l'exemple du Ministre d'Argenson.

En rappelant au lecteur la ligne du côté du nord, je lui ferai observer sa direction singulière : 1°. elle maintient dans le même alignement que les façades du Garde-Meuble, la maison d'Argenson qui se trouve distante d'environ 11 métres de l'allée d'arbres plantée par nos prédécesseurs ; 2°. cette même ligne traverse les cours et les jardins qui joignent immédiatement la terrasse des Feuillans ; 3°. elle coupe le manége où siégeoit la Convention ; enfin cette même ligne, toujours dans une direction droite, s'introduit dans ce qu'on appele le petit Carrousel (voyez dans le plan au chiffre 5) ; mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que cette ligne laisse de distance entr'elle et le palais des Tuileries, une largeur suffisante pour y pratiquer une rue très spacieuse.

C'est là cette rue fameuse qui est le principe de tous les travaux nécessaires à l'embellisement général, attendu que son alignement est si piquant, si intéressant que sans lui l'on ne sauroit déterminer l'espace ni la forme de la plus belle place du monde. La place unique, la place la plus majestueuse dont je veux parler, est celle qui existe déjà entre le Louvre et les Tui-

leries ; mais dont la beauté se trouve encombrée par une multitude de rues et de carrefours, de maisons et d'échoppes.

Il est aisé de se convaincre de ce que j'avance, et même en voyant sur mon plan que par la prolongation de cette rue, on enclôt le grand et le petit Carrousel au moyen d'une construction nouvelle : cette construction consiste en une très longue galerie parfaitement semblable à celle qui borde le quai du côté de la rivière ; en un mot, cette rue s'étendant au delà du palais de l'Égalité, c. d. Palais-Royal, et même au de là du Louvre, va se confondre avec la rue Honoré.

Comme je l'ai dit dans *l'art d'embellir le Louvre et les Tuileries*, il existe une si grande incommodité dans l'avenue qui répond au centre des Tuileries, par un si grand amas de boue et de poussière, que le gouvernement se trouveroit forcé d'ouvrir d'autres débouchés, s'ils n'existoient pas déjà, ainsi que je le démontre par mon plan. En effet, ne semble-t-il pas que nos pères nous ont légué l'exécution de deux allées collaterales à la grande avenue, en nous ayant laissé des points immuables sur lesquels on ne sauroit se tromper ? Ces points fixes consistent, du côté du nord, dans la position des façades du Garde-Meuble, dont

l'alignement rencontre à droite la maison d'Argenson près du Colisée, et à gauche la terrasse dite des Feuillans dépendante du jardin des Tuileries; et du côté du midi, dans la plantation d'une allée au travers du bois des Champs-Elysées, laquelle allée coupe à-peu-près en deux parties égales la grande salle de verdure, où l'on donne le plus ordinairement les fêtes publiques. Ce sont donc ces deux allées 1 et 3, 2 et 4, que je présente au gouvernement, en reclamant son intervention pour les faire ouvrir dans toute leur longueur, avant toutes choses. Le cas est pressant, et l'on sera bientôt de mon avis par les observations que je vais présenter.

Les immeubles situés depuis la place de la Révolution, le long de la terrasse des Feuillants, et jusques au delà du palais des Tuileries, appartiennent tous, ou presque tous à la nation; ce qui est de si grande conséquence, que je prie le lecteur de ne le jamais perdre de vue dans le cours de ce mémoire. Il voudra bien aussi se rappeler les propriétés nationales adjacentes, telles que celles du ci-devant couvent des Capucines; de la ci-devant Mairie; de la ci-devant Chancellerie; du Département; des ci-devant Jacobins; de la maison Egalité, ci-devant Palais-Royal; de la

maison Elysée, ci-devant Bourbon; de l'hôtel Beauveau; de la Madelaine neuve et vieille; du ci-devant hôtel Infantado; et de plusieurs autres propriétés nationales de la plus grande valeur.

Le voisinage de tous ces immeubles à la rue projettée dont je viens de donner la description, apportera un bénéfice inoui, si l'on veut m'écouter. Ce bénéfice est de deux sortes: d'abord, le premier consiste à produire beaucoup d'argent comptant, ce qui n'est pas à négliger dans ce tems de guerre qui nécessite de si grandes dépenses; le second à rendre à la République toute la gloire et la splendeur dont elle est susceptible. Ne sont-ce pas là deux points principaux qui importent à tout bon gouvernement, et qui m'imposent, envers le nôtre, le devoir de donner une explication nette, précise, et à l'abri de toute objection tant soit peu solide.

Je dirai d'abord que tout doit prendre une nouvelle face, dans un nouvel Empire tel que celui de la République française; que Paris, sur tout, doit être pour ainsi dire fondé une secondu fois avec cette République, afin que tout annonce aux Etrangers que cette ville est digne d'en être la Capitale. Mais pour abréger, veut-on que je donne incontinent une idée de

l'embellissement général de Paris, tel que je l'ai conçu : le voici !

Je laisserois au Conseil des Cinq-Cents le palais qu'il occupe.

Je convertirois l'église neuve de la Madelaine en un palais pour le Conseil des Anciens.

Je placerois le Directoire éxécutif au palais des Tuileries ; les Ministres au Louvre.

J'établirois l'Institut national au palais du Luxembourg.

Je voudrois que la poste aux lettres fût placée au centre de Paris, sur un quai, au c. d. Collège des quatre Nations, par exemple.

Je livrerois le palais Egalité, ci-devant royal, à différens acquéreurs.

Je ferois incessament démolir les maisons sur le pont Michel.

Je voudrois qu'il n'y eut à Paris que deux quais principaux, celui du nord, et celui du midi ; le premier s'étendroit depuis la barrière de Passy jusqu'à celle de la Rappée ; et le second depuis la barrière de la Cunette jusqu'à celle de la Garre. (Voyez le Plan.)

Je ferois dégager la clôture de Paris de tout ce qui gêne intérieurement la promenade publique.

J'engagerois le gouvernement à reprendre les terrains que la régie des biens nationaux à vendu dans l'ancien Colisée et dans ses environs ; voyez sur le plan les chiffres 8 et 10 ; car est-il bien raisonnable de laisser au pouvoir de quelques particuliers, des propriétés absolument nécessaires à l'agrandissement des Champs-Elisées, pour pouvoir contenir toute la multitude qui doit s'y rassembler lors d'une fête nationale.

Je ferois combler tous les fossés pratiqués dans la place de la révolution, et démolir les maisonnettes, guérites, balustres et murs généralement quelconques : j'en expliquerai bientôt la cause.

Je ferois supprimer l'escalier qui conduit à la terrasse des Feuillans du côté de la place de la révolution, ainsi que son mur de clôture; par conséquent enlever les terres et paver la rue Projettée, voyez, *projet de l'auteur*, avec cette nouvelle rue depuis 1, 3, jusqu'à 5.

Je demanderois que tous les projets partiels d'embellissement fussent suspendus, jusqu'à ce qu'un programme universel fut publié et que le dessin qui doit en résulter fût approuvé.

Je ferois également suspendre tous les préparatifs que l'on fait journellement et individuellement dans tous les monumens de Paris, parce qu'ils doivent dépendre du projet d'ensemble que j'indique.

Je ferois provisoirement ouvrir la promenade ou la rue qui doit s'étendre depuis 1, jusqu'à 5, *ne varietur*, parce que cette promenade ou cette rue est une vraie spéculation nationale et qu'elle deviendra une des branches les plus lucratives pour le gouvernement.

Tel est le léger apperçu que je donne, et auquel les personnes qui sont à la tête du gouvernement voudront bien principalement s'arrêter. Pour leur en mieux faire sentir la nécessité; j'ajouterai encore, aussi briévement qu'il me sera possible, ce qui suit.

La majesté d'un grand peuple comme le nôtre doit être honorablement représentée. Pour l'être complettement ; les trois corps principaux qui, dans le fait, n'en font qu'un, ne sauroient, pour ainsi dire, être mieux rassemblés qu'en un seul point de la ville. D'ou je conclus que le palais des Tuileries doit prendre le nom de *palais Directorial.* D'après cette juste dénomination, on aura pour la réunion de ces trois autorités constituées, la forme d'un

triangle équilatéral, ainsi qu'on le voit tracé dans mon plan. Chez tous les peuples de la terre, le triangle ayant toujours été regardé comme le symbole de la perfection, il en résulte une espèce de convenance de loger le Conseil des Cinq-Cents au palais, côté du midi; le Conseil des Anciens au palais, côté du nord; et le Directoire au palais, côté du soleil levant. Qui ne reconnoît pas ici la justesse de cette heureuse disposition, avec toutes les allégories dont le génie des artistes saura bien tirer parti, lorsqu'il s'agira de donner la dernière main à l'embellissement de cette Capitale, surtout dans cette partie si importante de la ville! Quant à moi, je dis provisoirement que le domicile du Conseil des Cinq-Cents, ainsi que celui du Conseil des Anciens, se trouveroient tous deux sur une ligne droite formant la base d'un triangle; de là il en résultera que le Directoire exécutif, dépositaire des pouvoirs des deux Conseils, sera très convenablement placé au sommet de ce même triangle; et ce qu'il y a de bien particulier, c'est que le palais dont il s'agit, nommé aujourd'hui palais des Tuileries, comporte trois sous dénominations différentes qu'il faudra soigneusement conserver; car il faut savoir que ce palais, étant flanqué de deux pavillons, l'un de ces pavillons

de

du côté de la seine, porte déjà le nom de *Pavillon de l'Egalité*; et celui du côté de la rue Honoré, porte le nom de *Pavillon de la Liberté*; l'on saura de plus que le centre de ce palais est appellé *Dôme de l'Unité.* Ne semble-t-il pas que tout s'accorde à donner pour domicile au Directoire un monument où sont déjà inscrits des titres qu'il feroit placer lui-même, si, aujourd'hui, on ne les lisoit pas sur les frontispices les plus apparents de cet édifice. Ainsi quand le Directoire sera instalé dans son vrai palais, chacun dira, c'est bien ici le vrai centre *de l'Unité*, *de l'Egalité*, *et de la Liberté.*

Tout bon républicain approuvera la position triangulaire dont je parle : mais pour ne pas choquer davantage le goût, et sur-tout pour ne pas gêner davantage la voie publique (1), il reste encore à faire place nette depuis

---

(1) On se rappelle le grand malheur qui est arrivé dans cette place de la révolution, lors de la fête que l'on donna pour le mariage du Dauphin, où un si grand nombre d'individus ont péri : prévenons donc de pareils accidents qui pourroient égalcment survenir, en dégageant cette place de tous les obstacles qui s'opposeroient à la libre circulation d'une foule de citoyens.

le jardin des Tuileries jusqu'à l'entrée des Champs-Elisées; lorsqu'on aura exécuté ce travail si facile, ne fera-t-on pas de la place de la révolution, une place telle qu'elle doit être pour y recevoir dans l'occasion un nombre prodigieux d'individus? je profiterai ici de cette occasion pour faire sentir que lors des illuminations et fêtes publiques, l'art et le génie trouveront matières sur matières pour s'exercer. Car n'est ce pas là le site le plus heureux? le palais des Cinq-Cents décoré de lampions, fera face au palais des Anciens qui le sera dans un autre genre, et le palais directorial en retour d'équerre, illuminé d'une troisième manière, feront de ces trois édifices le plus charmant contraste que l'on puisse imaginer.

Pendant le cours de la journée, le spectacle ne sera pas moins agréable, lorsqu'on considérera que le palais des Cinq-Cents a dans son voisinage un desplus beaux ponts de Paris, un quai superbe, l'hôtel des Invalides avec le Champ-de-Mars; que le palais des Anciens a près de lui les boulevards, la place de la révolution et les Champs-Elisées; qu'enfin le palais directorial a également auprès de lui ces deux derniers agrémens, avec son jardin public, mais

encore *la cour des Victoires* (1): cour qui n'aura d'autre limite à l'orient que le palais ministériel, aujourd'hui le Louvre.

Ce sera donc quand on aura élévé la seconde galerie que l'on posséedera entre deux palais, la plus belle place de l'univers ; et s'il m'étoit permis de décrire toutes les beautés de ce local magnifique, je dirois d'abord qu'en applanissant tout le terrain qui se trouve devant la colonnade du Louvre, il en résulteroit une place digne de la majesté de cet édifice : c'est par-là que les ambassadeurs étrangers arriveroient et entreroient dans *la cour des Ministres* (2) ; et c'est dans le palais ministériel où ils seroient reçûs : les Ministres accompagneroient ensuite les Ambassadeurs en les faisant passer par la grande galerie du côté de la Seine (3) :

(1) On verra bientôt la cause de cette dénomination.

(2) Cette cour doit être ainsi nommée, vû le logement des Ministres au Louvre, comme aujourd'hui on l'a appellée, palais des sciences et des arts, à raison de l'institut national qui y tient ses séances, et des artistes nombreux qui demeurent dans son enceinte, voyez cette cour sur le plan à la lettre T.

(5) Cette galerie est aujourd'hui le local qu'occupe le Muséum ; je ferai voir que sans perdre toutes les dépenses qu'on y fait, il est possible de se procurer autre part un second Muséum.

arrivés au palais directorial, ils seroient introduits dans une de ses grandes salles servant d'auditoire : là après avoir reçu audience, en un mot, la cérémonie faite, les Ministres toujours accompagnants les Ambassadeurs, les reconduiroient dans leur palais par l'autre galerie du côté de la rue projettée.

Certes, une introduction d'Ambassadeurs de cette nature seroit digne de la représentation française, et jamais peuple n'auroit reçû plus glorieusement ses amis (les puissances étrangères). Car il faut ici considérer que les deux grandes et longues galeries se trouveroient ornées d'une très grande quantité de monuments et chefs-d'œuvre que nous avons le bonheur de posséder en très grand nombre.

Je crois inutile de rappeller l'immensité d'appartements qui existent dans le palais directorial (les Tuileries), et dans le palais ministériel (le Louvre); comme je crois également inutile de rappeller le grand nombre de logemens que l'on possédera, sur-tout lorsque la seconde galerie sera construite (1)

(1) Je dois prévenir tous les savans et artistes qui ont des logemens aux frais de la nation, que je leur en trouverai dans un autre local des plus commodes et tout aussi salubres que ceux qu'ils occupent dans le Louvre et sous la grande galerie.

Eh bien! une si grande quantité d'appartemens, ne sera t-elle pas suffisante pour recevoir les citoyens Directeurs et Ministres ; et tous ces Administrateurs n'auroient-ils pas sous leurs yeux même et à leur disposition le nombre de bureaux suffisants à la multitude de leurs affaires (1)?

Ces monumens et leur heureuse situation sont donc bien faits pour l'objet que je présente : ainsi il est du devoir du gouvernement d'en faire l'usage que je leur destine, et il n'est pas le moindre français qui n'en soit charmé, lorsqu'il lira les verités que ma conscience m'oblige ici de publier ; car quand tout se trouve réuni pour pouvoir diriger les affaires d'une si grande république, et que l'intérêt général et particulier s'y trouvent réunis et confondus, il n'est pas le moindre administré qui n'approuve un pareil établissement (2).

---

(1) Lorsqu'un individu, arrivant à Paris, voudra promptement terminer ses affaires, il est clair que c'est entrer dans ses vues que de lui présenter dans un seul et unique local tous les sécrétariats, greffes, bureaux, généralement quelconques.

(2) Je sens qu'on peut me présenter ici une foule d'objections ; mais je les regarde toutes comme plus foibles les unes que les autres : qu'on daigne seulement me les proposer, je me fais fort de les refuter d'une manière péremptoire.

Mais qui pourra jamais croire que pour parvenir à de si grandes choses, il n'est besoin que de quelques journaliers munis de pioches, de pelles, de marteaux et de pinces de fer! c'est ici encore le cas d'entrer malgré moi dans quelques détails.

On embellit journellement les Tuileries, et l'on veut rendre plus agréables les Champs-Elisées, avant de s'occuper des préparatifs indispensables à tous ces projets; mais moi, comme je l'ai dit, dans mon ouvrage *sur l'art d'embellir le Louvre et les Tuileries*, moi qui ai séjourné long-tems dans ce quartier de la ville, je sais que l'on doit commencer par le passage pour ainsi dire intercepté depuis 8 à 5, voyez mon plan c'est-à-dire depuis la maison d'Argenson jusqu'au petit Carrousel.

Il est tellement urgent de faire procéder incessamment à l'ouverture de ce passage, que je ne doute point que le Ministre, aussi-tôt après sa confection, ne change d'avis pour faire encore plus de bien, qu'il ne se l'étoit d'abord proposé par son programme.

Je désirerois ardemment que ce digne Administrateur fit mettre incontinent la main à l'œuvre, attendu que par ce simple travail, il trouveroit la voie la plus courte pour faire

entrer dans les coffres publics beaucoup d'argent comptant. Qui pourroit me le contester, lorsque je dirai que la rue projettée une fois ouverte au public, donneroit aux immeubles nationaux du voisinage, un accroissement de valeur incroyable par l'affluence journalière des allants et venants?

Que l'on me donne quelques ouvriers à marteaux et je me fais fort de découvrir en peu de tems toutes les propriétés nationales qui sont pour ainsi dire enfouies depuis la place de la Révolution jusqu'au petit Carrousel! sans doute le bâtiment du manége, par cette opération, doit-être également supprimé et démoli : mais que fait-il là, ainsi que toutes les écuries c. d. royales, avec ce passage étranglé, pratiqué sous un bâtiment caduc : bâtiment que l'on a osé appuyer contre l'architecture du palais des Tuileries.

A l'égard du manége (1) l'on peut dire que

---

(1) Aussitôt que le Conseil des Cinq-Cents eut abandonné le Manége, des Artistes proposèrent d'élever dans son enceinte un monument en marbre pour éterniser la mémoire des différens Corps Législatifs qui y avoient siégé ; sur cette nouvelle, je me dépêchai de faire un mémoire que je remis au citoyen Rousseau,

sa position est très nuisible, puisqu'elle gâte le plus beau débouché qu'il soit possible de donner au jardin magnifique d'un grand peuple, tel qu'est celui des Tuileries : ce débouché servira donc de communication à la place Vendôme et de-là au boulevard de la chaussée d'Antin ; ainsi le bâtiment du manége, diminuant le bénéfice à faire sur les autres immeubles nationaux qui avoisinent les Tuileries et empêchant la plus belle décoration que l'on puisse faire en cette partie intéressante de la ville, doit, par ces causes, être incessament abattu, et sa place rendue nette (1).

---

alors Président du Conseil des Anciens. On sentit la justesse de mes représentations, aucun projet ne fut adopté. Depuis lors, j'ai appris avec beaucoup de peine que l'on propose chaque jour de semblables ouvrages, ce qui est un vrai malheur pour la chose publique.

(1) Ne seroit-il pas plus convenable pour constater l'authenticité des séances de l'assemblée constituante, du Corps Législatif, et de la Convention, dans le Manége, de faire tout simplement placer dans le pavé de la rue projettée et à la même place où existe aujourd'hui le Manége, une ou plusieurs pierres de taille, sur lesquelles l'on graveroit ; *ici*

Le Ministre prévenu par le contenu de ce mémoire, est trop clairvoyant pour ne pas faire donner-congé à tous les locataires qui occupent les maisonnettes, baraques, cours et jardins dépendans du domaine national et qui se trouvent sur l'alignement de la rue projettée : pendant le délai qui sera accordé aux locataires, des journaliers seroient employés à démolir le mur circulaire de la maison Elisée et à combler la partie saillante de son jardin pour la mettre de niveau au sol des Champs Elisées ; il n'en faudroit pas d'avantage pour mettre à découvert toutes les anticipations faites sur la propriété publique ; car à l'exemple du Ministre, on verroit bientôt tous

---

étoit le Manége, ou autre inscription quelconque ; indépendamment de cela, l'on pourroit faire élever contre le mur le plus prochain de ce lieu de notoriété publique, une colonne où l'on graveroit une seconde fois les époques les plus remarquables de ce qui s'est passé dans ce bâtiment. Je terminerai cette note par représenter aux artistes qu'il est mille et mille circonstances où ils pourront faire briller leurs talens ; car dans l'embellissement général de Paris, ne se trouvera-t-il pas une infinité d'occasions qui leur procureront beaucoup plus de travaux que dans l'état actuel des choses ?

les voisins de la maison Elisée, s'empresser à abattre leurs barrières, à combler leurs fossés, à démolir leurs constructions, en un mot, à céder la place aux promeneurs qui ont chacun le droit de partir de l'allée existante vis-à-vis la maison d'Argenson, et de marcher en droite ligne sur le sol national jusques à la place de la Révolution.

Mais si le Conseil des Anciens prenoit en considération la marche que j'indique, il pourrait tout de même que le Ministre de l'intérieur, pendant le même délai du congé donné aux locataires, faire procéder à la démolition du manége et en même tems à celle des murs qui forment l'enceinte des fossés pratiqués dans la place de la révolution : le Conseil des anciens pourroit ensuite ordonner que tous les décombres seroient versés dans ces fossés pour rendre cette place telle qu'elle doit être, c'est à dire, d'une surface unie et affranchie de tous obstacles.

Ces simples travaux, soit à la maison Elisée, soit pour le manége et pour les fossés de la place de la Révolution, peuvent donc se faire incontinent, et les démolitions subséquentes à l'expiration du congé donné aux locataires : toute cette manutention peut être parachevée

au Ier méssidor prochain. (an 7); C'est alors que tout prospérera au gré des Représentans, Directeurs, et Ministres, en voyant la satisfaction générale qui se répandra sur tous les visages: quoi! le public aura enfin la libre circulation pour venir en droiture depuis la rue de Berry jusqu'au petit Carrousel; et sans plus rencontrer d'obstacles ! il verra avec plaisir que l'embellissement des Tuileries va se faire dorénavant avec connoissance de cause et d'après des bases certaines : enfin le public sera satisfait de voir que les immeubles les plus précieux qui appartiennent à la République seront vendus désormais selon leur juste valeur.

Il reste encore un travail manuel, non moins important que ceux dont je viens de parler : c'est celui de la démolition d'un mur de grosse maçonnerie qui enclôt le jardin des Tuileries sur la terrasse des Feuillants. Cette muraille brute et épaisse, et par-là même, insupportable, doit donc être abattue ; et pour la remplacer incontinent, il faut une grille de fer : elle est toute prête ; et si l'on veut dans un très court délai, elle sera placée ! à cet effet, je demande une autorisation pour aller enlever une grille en fer bien suffisante pour l'étendue du jardin des Tuileries dont il s'agit :

cette grille se trouve au vaste jardin du gouvernement de Rambouillet (1). Cette dépense inconsidérée faite sous l'ancien ministère, servira utilement aujourd'hui, comme on le voit, le peuple qui l'a payée. Eh, pourquoi avoit-elle été faite cette dépense? pour faire construire à Monseigneur le Gouverneur, et cette barrière de jardin, et l'édifice le plus splendide pour son logement (2)!

---

(1) C'est le c. d. comte d'Angivillers qui avoit commencé les immenses constructions qu'il se proposoit de faire à Rambouillet, par celle qui le regardoit personnellement. On trouve donc dans cette terre c. d. royale, une maison que l'on nommoit alors le gouvernement de Rambouillet : mais comme il falloit à monseigneur un jardin, celui-ci non-seulement morcela la terre du roi pour se le procurer des plus grands, mais encore il voulut le défendre par une forte barrière en fer, comme s'il avoit été, là, en pays ennemi.

(2) L'intérieur de cet édifice est magnifique : rien n'y a été épargné. Cependant le comte d'Angivillers vouloit avoir la réputation d'être un grand économe; pour prouver que ce que j'avance est de la plus grande vérité, l'on saura qu'ayant sollicité cet ordonnateur des bâtimens du roi à me fournir l'occasion et le moyen de faire construire une petite maison incombustible pour servir de modèle à la fois à tous les villages

Qu'il me soit permis de représenter que par le programme il est dit, article XIII, „ les

---

exposés aux incendies, j'obtins pour dernière conclusion une réponse par laquelle, monseigneur le comte d'Angivillers me marquoit *que l'habitude où il étois d'apporter la plus sevère économie aux affaires de l'état*, ne lui permettoit pas de m'accorder ma demande : mais, le croira-t-on, il ne s'agissoit pour toute la France que de cent écus pour la construction de ce modèle de bâtiment incombustible, et l'ordonnateur des bâtimens qui dépensoit des millions pour sa propre satisfaction, ne pouvoit pas faire la dépense de cent écus pour le salut du peuple. Je ne saurois terminer cette note, sans suggerer au Ministre à qui les présentes s'adressent plus particulièrement encore, une remarque essentielle : c'est la réponse que me fît de son côté, le 1er. commis de l'ordonnateur des bâtimens royaux : je fis observer à ce commis que j'avois trouvé le moyen de représenter les pierres de taille en ne me servant que de la terre : faché sans doute de l'utilité que cette invention présentoit et dont il ne pouvoit par aucune excuse ni défaite s'exempter de me rendre service, il me repoussa en me disant en colere, *vous mouleriez bien maintenant avec la terre toutes les voûtes, colonnes et tout ce que vous voudriez*. Et sur le champ, il me ferma la porte au nez : c'est en 1787, et à Versailles, que je reçus cet affront après avoir fait un voyage de 150 lieues dans l'intention de secourir efficacement les incendiés.

„ constructions seront exécutées sous la con-„ duite des architectes dont les projets auront „ été couronnés. „ J'ai donc lieu d'espérer le travail indispensable que j'indique, avec d'autant plus de raison que, victime du comte d'Angivillers, c'est à moi, et non à aucun autre artiste, de détruire la clôture en fer que son égoïsme ainsi que sa tyrannie avoient fait construire à Rambouillet : je prie donc également le Conseil des Anciens, de ne pas m'ôter la gloire que je mérite et de me donner l'ordre pour faire poser les pierres avec la grille sur l'alignement majeur dont j'ai expliqué plus haut la nécessité.

L'ouverture faite jusqu'au Carrousel, et la grille en fer placée pour la séparer d'avec la terrasse des Feuillants, il faudra, en cet état, attendre avec patience que les affaires trop pressantes de la République, permettent au Conseil des Anciens d'aller loger à son Palais, où est aujourd'hui la Madeleine, ainsi qu'au Directoire, de venir occuper le Palais des Tuileries. Mais à l'égard du Louvre, il convient d'en suspendre tous les préparatifs que l'on fait pour un autre objet que pour celui du logement des Ministres dont la destination cependant est si naturelle. Il n'en est pas de

même pour les autres propriétés Nationales ; car celles-ci ne doivent point rester perpétuellement pour le service public, comme les monumens majeurs du Palais des Tuileries, du Louvre, et de Bourbon, ainsi que celui de l'église de la Madeleine : non, certainement! ces autres propriétés Nationales se trouvent dans le cas d'être livrées à des fortunes particulières : mais pour faire payer aux acquéreurs le prix que ces immeubles valent, eu égard à leur position avantageuse, ne seroit-il pas urgent que les personnes en place voulussent bien employer, en cette occasion, des citoyens qui, comme moi, n'eussent en vue que le bien public : et si j'avois le bonheur d'être chargé de cette mission particulière, je remplirois si exactement mon devoir, que je ferois passer le bénéfice entier au profit de la République. Ah, il n'en faut pas douter ; c'est ici le plus intéressant de mon mémoire, puisqu'il s'agit d'éloigner tous les accapareurs de biens nationaux, en un mot, tous les ambitieux.

J'ai donc bien lieu d'espérer que l'on voudra me donner la commission de distribuer par lots tous les sols des immeubles qui bordent la rue projettée, pour pouvoir être succes-

sivement vendus à l'enchère. Mon plan de distribution une fois arrêté, la régie ou administration fera alors procéder aux différentes délivrances; mais la première vente ne sauroit être publiée qu'après un certain laps de tems, à compter du jour que la rue projettée aura été parachevée; rue, comme je l'ai dit, qui peut être entreprise sans aucun délai, puisqu'il n'est question que de quelques démolitions, et d'enlever la grille de fer au c. d. gouvernement de Rambouillet.

La raison pour laquelle je reclame cet intervalle de tems entre la confection de la rue projettée et la première vente de ces immeubles nationaux, c'est parceque le capitaliste le plus caché déliera sa bourse, quand on lui aura facilité la promenade le long des immeubles de l'Assomption, des Capucins, des Feuillants, des petites écuries, etc.; immeubles d'autant plus précieux que du côté opposé, ils bordent la rue Honoré. Un capitaliste, ou tout père de famille éclairé sur ses véritables intérêts, aspirera sans doute à la possession d'une propriété nationale aussi bien située.

Je ne m'étendrai pas ici à faire valoir toutes leurs beautés avec tous leurs agrémens, je ne dirai pas qu'entre ces maisons et la

grille

grille de fer, il s'établira une rue de fortune et de bonheur. Je n'exposerai pas la nécessité de réserver la partie la plus importante de cette rue pour la recréation des femmes, des enfans, des vieillards et généralement de toute personne foible, ou d'une complexion délicate (1 : je ne parlerai pas du séjour habituel du beau sexe, lequel dans la partie de cette rue que j'indique, jouira du jardin public quoiqu'il n'en sera séparé que par une grille (2): je ne dirai pas également que les mères verront folâtrer leurs enfans contre cette grille, sans danger d'aucune voiture :

---

(1) Il est si facile aux carosses et cabriolets de sortir de la place de la Révolution par la rue Florentin et de rentrer dans la rue dont je parle, par celle de l'Echelle en suivant la rue Honoré, que ce seroit un crime de lèse-humanité, que d'exposer dans la plus belle et la plus riante rue de Paris, les mères, enfans et vieillards, en un mot, le plus grand nombre d'individus qui privés de voiture, vont ordinairement à pied.

(2) La grille du jardin des Plantes, soit du côté de la rue de Buffon, soit du côté de la rivière, peut donner une idée de la rue que je demande; et celle-ci se trouveroit infiniment plus agréable, étant journellement fréquentée par un plus grand concours de monde.

je ne détaillerai pas toutes les autres jouissances de la vie que chacun prendra dans cette rue de sécurité, ayant de plus devant les yeux, d'un côté, quantité d'orangers que l'on étale au jardin des Tuileries, et de l'autre, nombre de cafés, et de boutiques, dont le grand éclat étonnera tous les étrangers qui viendront visiter ce lieu de délices, qui réunira en même tems les agrémens de la ville et ceux de la campagne. Je dirai seulement que le plus grand avantage que la République puisse obtenir de ce projet dans ce moment de crise où les plus pressants besoins se font sentir, est de voir passer dans ses coffres beaucoup d'argent comptant, au moyen de l'art particulier que je possède (1 .

(1) Comme Expert et Arpenteur juré, et ce qui est encore plus, comme Architecte et Entrepreneur de bâtimens, ne dois-je pas employer mon savoir plutôt pour soulager le zèle et les travaux des personnes qui sont à la tête du Gouvernement que pour favoriser ceux qui ne sont que les chefs d'une famille particulière ? Ah, certainement ! à l'âge avancé où je me trouve, je ne dois plus songer qu'à améliorer le bien commun qui appartient à la généralité des Français, et pour y parvenir, je ne demande que la place de Commissaire du Directoire exécutif, pour tirer le plus grand parti des immeubles nationaux.

Il ne me suffit pas d'avoir démontré la nécessité de faire l'ouverture de cette rue le long des immeubles nationaux dont les façades nouvelles s'appercevront du jardin des Tuileries ; il faut encore éclairer le Ministre sur une faute que l'on ne commet que trop souvent : c'est celle de donner des alignemens nuisibles à l'embellissement des Champs-Élisées. En effet, l'on voit avec douleur que la voirie, manquant de base pour former l'embellissement général, permet à tous propriétaires qui vont bâtir au-delà des Champs-Elisées, d'anticiper sur les bonnes dispositions d'alignement que nous ont laissés nos prédécesseurs. En effet, à la suite de la chaussée de Ponthieu, la voirie souffre des alignemens latéraux qui à peine laissent entr'eux une rue de 18 à 20 pieds de largeur.

Que l'on juge maintenant du bien que va faire le programme et combien le zèle du Ministre de l'Intérieur qui l'a fait publier, va corriger d'abus, en arrêtant le mal par sa racine !

Déjà des propriétaires ont élevé des murs pour enclorre leurs jardins, et plusieurs autres, peut-être, se proposent d'obtenir le même alignement pour construire des maisons. Il

est donc bien à propos de prévoir ces demandes indiscrètes et de permettre dorénavant à qui que ce soit de ne bâtir que sur l'alignement des maisons du Garde-Meuble.

Ah, certainement! pour la gloire et l'intérêt de la République, il convient de continuer l'allée et la plantation de ses arbres depuis la place de la Révolution jusques à la clôture de Paris; voyez les chiffres 5 et 1.

Mais comme le sol de cette allée près la clôture de Paris se trouve très rapide, il s'agira de le rendre praticable en cette partie, ce qui va nécessiter des nivellemens : Nivellemens que le Ministre ne sauroit trop tôt ordonner, afin d'épargner des dépenses superflues à des propriétaires qui, de bonne foi, pourroient établir leurs constructions sur le niveau des pavés actuels que comporte la rue de Berry et autres rues adjacentes.

Si je pouvais tout expliquer dans ce mémoire, je le ferais volontiers; mais ne faudrait-il pas plus de tems que le délai accordé par le programme? Je m'en tiendrai donc à dire que l'allée d'arbres dont il s'agit, depuis la place de la Révolution à l'extrémité de Paris, ne rencontre heureusement dans sa direction qu'une seule grange qu'il faudra démolir.

Maintenant si le lecteur veut jetter les yeux sur l'allée correspondante à celle que je viens d'indiquer, et que l'on apperçoit dans mon plan depuis 4 jusques à 2, il reconnoitra assurément que cette seconde allée n'est pas moins intéressante, quoiqu'elle se trouve privée du voisinage des immeubles nationaux dont la République peut tirer si grand parti.

Cette seconde allée, comme je l'ai dit, coupe presqu'en deux parties égales la grande salle de verdure propre aux fêtes publiques; (voyez le chiffre 12 où se trouve à-peu-près cette salle). Mais en prolongeant cette allée dans la partie de terrain marqué 10, et en lui faisant encore traverser d'autres terrains désignés par le chiffre 14, on a encore le bonheur de ne rencontrer dans sa direction aucune construction de bâtiment; bien plus, dans ce même alignement, on peut profiter d'un passage public qui s'étend depuis la rue de Chaillot jusqu'au mur de clôture de Paris, passage nommé vulgairement *ruelle des vignes.*

Il n'existe donc que très-peu d'obstacles pour l'exécution des deux allées collatérales à la principale avenue du pont de Neuilly à Paris; 1 et 3; 2 et 4; et comme elles entrent éminemment dans le programme et qu'elles

en font parties principales pour l'embellissement, non pas seulement des Champs-Elisées, mais encore pour l'embellissement général de Paris, il est de toute nécessité que le Ministre fasse incontinent tracer sur le terrain ces deux allées, et qu'il fasse poser des jalons, d'après lesquels chaque propriétaire verra par lui-même ce qu'il aura à faire dans sa propriété, afin de contribuer de son mieux à l'agrément de ses contemporains.

Tout le monde connoît les plans nombreux de Paris que l'on a fait graver; et peu de personnes ont fait attention à un défaut, lequel, quoique bien apparent, se trouve dans ces plans représentés à la suite des Champs-Elisées : c'est de l Etoile dont je veux parler, car celle-ci porte cinq communications, tandis que l'ordre et la symétrie en exigent six; voyez sur mon plan cette Etoile à la lettre F : Etoile que l'on nomme aujourd'hui très improprement demi-lune.

Cette Etoile ne comporte donc, soit sur le papier, soit sur le terrain, que cinq allées; savoir : la grande avenue 6 et 7, laquelle en cet état, comprend deux allées qui tendent au centre de l'Etoile : l'allée des veuves 15 correspondante à un autre allée 17; mais cette dernière

sans aucun nom : l'allée d'Antin, c. d. allée des princes 16, à laquelle il manque l'allée correspondante 8. C'est donc là cette allée, (voyez 8), qui n'existe dans aucun plan de Paris et dont la place attend quelques mains sécourables pour la faire naître.

Il vous étoit réservé, citoyen Ministre, le soin de completer cette Etoile, en faisant planter cette sixième allée dans le terrain désigné par le chiffre 8. Mais on a vendu son emplacement! Il ne vous reste d'autre ressource que celle de le faire racheter. Sans doute qu'aucune considération ne pourra vous arrêter, lorsqu'il s'agit de faire pour un si grand peuple ce qu'un simple particulier feroit pour son propre compte ; car quel est le père de famille qui souffriroit dans sa possession une pareille imperfection ? A quelque prix que ce fut, ce dernier s'approprieroit un local voisin aussi urgent ; à plus forte raison, le peuple républicain fera un pareil sacrifice, pour perfectionner sa propriété. Le comité d'aliénation de l'assemblée législative avoit reconnu cette urgence, lorsque je la lui fis remarquer ; et aujourd'hui, citoyen Mïnistre, que j'ai le bonheur de concourir à votre programme, j'ajouterai à mes premières observations que le ter-

rain 13, encore dépendant de l'ancien Colisée, est également nécessaire pour completer l'embellissement des Champs-Elisées : c'est donc ce local 13, où il faut établir un Cirque : sa forme longitudinale est positivement celle qui convient à un Cirque elliptique. Mais suffira-t-il à votre zèle, citoyen Ministre, de l'acquisition du terrain de l'ancien Colisée? Non! vous voudrez faire tout en grand, et d'une manière aussi proportionnée à la population d'une ville immense ; objet qui va nécessairement vous engager à faire également racheter le terrain marqué 10, sur la partie de mon plan ; je vais plus loin.

Aujourd'hui que Paris et Versailles ne font qu'un, étant sous le niveau de l'Egalité, il faut donc qu'il n'y ait qu'une seule plaine entre ces deux villes, avec d'autant plus de raison que les Tuileries, le Louvre, les Champs-Elisées, avec toutes les plus belles promenades et décorations se trouvent positivement à proximité de la ville de Versailles.

On sera d'autant plus convaincu de cette vérité que l'on seroit fort en peine de me dire, ce que l'on fera de tant de monumens qui, de l'Italie, journellement nous arrivent. En effet, les accumulera-t-on toujours dans le

jardin des Tuileries? Ah! il devroit bien entrer dans l'idée des Artistes de faire servir tous ces monumens à l'embellissement général, en les disposant de manière qu'ils ne soient plus confondus et accumulés comme on le fait dans la rue des Augustins, et au Louvre (1). Comme également il devroit bien entrer dans l'idée des ordonnateurs de ne plus souffrir le placement partiel de monumens que l'on fait chaque jour, sans au préalable avoir pris un parti d'après un plan général sur tous ces objets (2).

---

(1) Le Ministre, en cette occasion, jugera de la nécessité de faire de tous ces objets un dénombrement général, exact, et classé par ordre, pour pouvoir connoître d'avance toutes nos richesses, soit en peintures, sculptures et tableaux; soit en gravures, médailles, estampes, afin que d'après l'étude que les artistes de tous les genres en pourroient faire, le Gouvernement put, d'après leur avis, en disposer avec connoissance de cause. Car que l'on veuille bien considérer que nous avons plusieurs édifices, plusieurs jardins à embellir; plusieurs avenues, promenades, ponts et quais à orner de différentes sculptures!

(1) La réunion de tous les projets dont j'entends ici parler ne regarde, en cette occasion, que les objets presque entièrement portatifs, tels que les peintures, sculptures et autres; l'on ne doit donc

Il est aisé de sentir la liaison intime qui existe, par mon projet, entre les Tuileries et les Champs Elisées. Mais n'est-ce-pas trop m'arrêter à des discussions infinies que nécessite l'indispensable changement à faire dans tout ce qui regarde l'embellissement général de Paris ? Terminons donc ce discours par un apperçu de l'ensemble, en ne me servant que des nouveaux termes adaptés aux destinations convenables ; ce qui m'engage à essayer ici une nouvelle momenclature, qui familiarisera suffisamment le lecteur pour s'entendre avec moi : ci-après est cette nomenclature.

---

pas confondre les projets majeurs avec ceux-ci, ni même aller se persuader que l'on ne sauroit mettre à exécution le programme mis en avant par le Ministre, parce qu'il est de toute vérité, que ce qui concerne les Champs-Elisées, les Tuileries et les emplacemens du Louvre, est déjà determiné par les monumens actuels qui, étant immuables, ne sauroient jamais changer de place, et par cette raison, le projet général pour l'embellisement de Paris doit nécessairement être asservi à toutes les mesures de cette partie de la ville.

Noms Anciens.	Noms Nouveaux.
Palais Bourbon.	Palais des Cinq-Cents.
Eglise de la Madeleine.	Palais des Anciens.
Palais des Tuileries.	Palais Directorial.
Le centre de ces 3 Palais (voyez 18 dans le triangle).	Centre des mesures itinéraires ou simplement *centre métrique* (1).
Pavillon des Tuileries, du côté de la rivière.	Pavillon de l'Egalité.
Pavillon des Tuileries, du côté de la rue Honoré.	Pavillon de la Liberté.
Dôme des Tuileries.	Dôme de l'Unité.
Le grand et petit Carrousel.	Cour des Victoires. (*)
Le Louvre.	Palais Ministériel.
Cour du Louvre.	Cour des Ministres.
Galerie du Louvre, côté de la rivière.	Galerie du Midi.
Galerie du Louvre, côté de la rue Honoré.	Galerie du Nord.
Palais de l'Egalité, c. d. royal, doit être supprimé et livré à des acquéreurs.	Ce Palais perdra donc son nom et tout épithète remarquable. (2).

(1) C'est de ce centre métrique 18, (voyez le plan), comme centre du Gouvernement actuel que doivent partir toutes les mesures itinéraires de la République : ce centre vaudra bien, sans doute, celui du Parvis Notre-Dame, dont on se servoit sous l'ancien régime.

(*) Voyez le plan.

(2) Dans un nouvel ouvrage, je dois indiquer sa destination.

Noms Anciens.	Noms Nouveaux.
Jardin des Tuileries.	Jardin National.
Pont Royal.	Pont National.
Place de la Révolution.	Place de la Constitution.
Au-devant du pal. Bourb.	Place des Cinq-Cents.
Au-dev. de la Madeleine.	Place des Anciens.
La grande avenue des Tuileries.	Grande avenue du Gouvernement.
La Demi-lune, voyez F.	L'Étoile.
Allée des Veuves, voyez 15.	Allée des Veuves.
Allée correspondante à celle des Veuves, v. 17.	Allée des Orphelins.
Allée d'Antin, ci-devant des Princes, voyez 16.	Allée de la Jeunesse.
Allée correspondante à celle de la Jeunesse, v. 8.	Allée des Vieillards.
Cours la Reine.	Cours Républicain.
Barrière Neuilly, ci-devant l'Étoile.	Barrière Constitutionnelle.
Barrière de Vincennes, ci-devant du Trône.	Barrière Triomphale.
Place des Victoires, v. V.	Place de la Concorde.
Palais du Luxembourg.	Palais National des Sciences et des Arts.
Nouv. Cours des Champs-Élisées, depuis 1 jusqu'à 3.	Cours de la Prospérité.
Nouv. Cours des Champs-Élisées, depuis 2 jusqu'à 4.	Cours de la Félicité.

Ainsi des autres noms qu'il faudra supprimer ou changer toutes les fois que le cas l'exigera, et surtout lors des progrès que l'on va faire dans la carrière que l'on entreprend pour l'embellissement de Paris.

Ah, certainement! toutes les parties de ce projet doivent correspondre à un ensemble; les noms, les faits, les allégories, tout doit être combiné et subordonné au plan général. Ne faut-il pas d'ailleurs de grandes idées pour qu'elles soient proportionnées à la représentation de la République Française? dans le projet que je présente par ce mémoire raccourci, l'on sent d'avance la voie qu'il faut suivre : ici c'est une composition fondamentale d'où dérivent toutes les autres combinaisons; tel qu'un triangle Équilatéral, réunissant à ses sommets les trois autorités suprêmes, en un mot le gouvernement français. Là, ce sont des dépendances de cette unité principale, ou doivent loger les Ministres, leurs commis; et à leur proximité, la résidence momentanée des Ambassadeurs, des guerriers, et le local ou s'exécuteront les grandes cérémonies, ainsi que les Fêtes Nationales. Mais tout cet appareil imposant fait le matin dans la cour des Ministres, dans celle des

Victoires, et au jardin national, ne doit-il pas ensuite se convertir le soir en un autre appareil aussi imposant mais plus recréatif? ce sont donc les Champs - Elisées qui seuls, peuvent remplir ce but avec les sols adjacents que le Ministre y va réunir. Alors il sera difficile de trouver des promenades plus agréables et même plus vastes, puisqu'elles s'étenderont jusques à la clôture de Paris.

Voilà, voilà les vrais Champs-Elisées; les Champs-Elisées les plus convenables aux amusemens d'un peuple aussi nombreux : voilà l'unique moyen d'attirer sur le sol de la République une foule de riches étrangers, même des pays les plus éloignés : voilà encore la bonne manière d'encourager les jeunes Artistes dont le cœur ne respire que la félicité publique, par le désir qu'ils ont de faire éclater leurs talens. Eh ! quelle plus belle occasion; quand tous leurs projets, tous leurs plans et dessins seront désormais basés sur le plan général que je propose et surtout sur les deux allées de prospérité et de félicité que j'ai, avec juste raison, ainsi dénommées; alors ils édifieront sur des bases solides et durables. Ils sentiront la nécessité de rectifier d'après ce plan général leurs premières pensées. Ils

seront même les premiers, ces jeunes républicains, à convenir de l'urgence de ces bases, et de la nécessité de l'aggrandissement des Champs-Elisées que je propose. Pénétré de tous ces motifs, ils redoubleront de zèle pour concourir tous à l'envi, à faire de Paris une ville digne d'être la capitale d'une si grande République.

Ce plan mis une fois à exécution, c'est alors que le siège même du gouvernement en imposera à tout l'univers, et que tout étranger arrivant à Paris, frappé de l'immensité et de la beauté du local qu'il occupe, sera saisi d'étonnement et pénétré de respect pour les gouvernans de la grande Nation.

Je termine ici ce mémoire, plein du souvenir de l'accueil flateur que m'a déjà fait le Ministre (1) sur mon art de construire pour les pauvres à l'abri des incendies : motif puissant qui m'animera de plus en plus à consacrer mes loisirs et mon repos à méditer, à perfectionner encore mes projets sur l'embellissement de Paris ; en un mot, à employer le reste de ma vie à soulager, selon mes foi-

(1) Le Ministre de l'intérieur, François (de Neuf-Chateau).

bles moyens, les personnes en place dans leurs pénibles travaux.

Malgré tous mes efforts, si dans ce concours, il s'élève un concurrent qui présente un projet meilleur que le mien, loin de le regarder avec des yeux d'envie, je m'en réjouirai, intimement persuadé qu'il ne l'emportera jamais sur moi par le zèle qui m'anime pour le service de ma patrie. N'aurai-je pas aussi la douce consolation, sentiment bien cher à mon cœur, d'avoir le premier conçu le projet que je propose et de l'avoir offert, dans mes écrits, à mes concitoyens, comme le gage de mon dévouement à la Patrie.

Fait à Paris ce 29 Nivôse an 7 de la République Française, une et indivisible.

COINTERAUX.

Déposé à la Bibliothéque Nationale l'an 7.

ÉCOLE

d'ARCHITECTURE RURALE,

Ci-devant rue du Faubourg Honoré, maintenant rue de l'Université, n°. 932, en face de la rue de Beaune, à Paris.

On a contrefait, on a traduit en différentes langues (notamment *en Anglois*, *en Allemand*, *en Italien*, etc.), les ouvrages du citoyen Cointeraux; et ce qu'il y a de particulier, c'est qu'on vend des copies informes beaucoup plus cher que les ouvrages originaux, sur lesquels elles ont été mal-adroitement calquées. Pour faciliter au public l'acquisition des véritables ouvrages de l'auteur, il consent à les céder, franc de port, dans toute la république, aux prix suivans :

SAVOIR:

La collection de l'ancien et du nouveau Pisé, avec laquelle chacun peut, soi-même, faire bâtir une maison avec la terre seule, *in*-8°. avec beaucoup de gravures; au lieu de 10 fr. . . , ... *6* francs.

Nota. Les contrefacteurs vendent cet ouvrage 12 francs. Au surplus comme ils n'ont pu entièrement saisir l'i-

dée de l'auteur, il est dangereux de bâtir d'après leurs principes.

Découvertes d'un nouvel enduit sur le Pisé, à l'effet d'y rendre durable la peinture à fresque; on y a joint *une expérience du canon*, faite sur le *Pisé*, lors du siège de Lyon, *in*-8°; au lieu de 2 fr. 70 cent.......... 2 fr. ..

Méthode familière pour apprendre en peu de tems les nouveaux Poids et Mesures, dans la quelle on a ajouté, d'après le dernier décret, diverses observations importantes sur le système métrique, *in*-8°. avec une gravure; au lieu de 1 fr. 25 cent....... 1 fr. ..

(Ceux qui acheteront en gros cet ouvrage, ne paieront les *DIX* exemplaires que 8 fr.)

Elémens d'*Arithmétique*, suivant le nouveau décret, avec 14 tables bien correctes, en forme de barême : ouvrage *in*-8°., par demandes et par réponses, afin de fixer les idées des Jeunes gens et de faciliter leur mémoire; au lieu de 2 fr........... 1 fr. 25 cent.

(Ceux qui acheteront en gros ces Elémens, ne paieront les *DIX* exemplaires que 12 fr.)

Le chauffage économique, cahier avec lequel chacun pourra faire construire chez soi un foyer ou poële, à trés-peu de frais : poële dans lequel on

peut sans aucun soin faire la cuisine, même faire cuire du pain. *in*-4°., avec 3 gravures ; au lieu de 2 fr. 40 c. 2 fr.

L'économie des ménages, cahier où l'on trouve entr'autres une expérience aussi amusante qu'utile : expérience que chacun pourra répéter dans son appartement. *in*-4°. avec 2 gravures; au lieu de 3 fr. 50 cent... 2 fr. 50 cent.

La Ferme, mémoire qui a remporté le prix à la société d'Agriculture de Paris, le 28 décembre 1789, petit *in-fol.* dont il ne reste que très-peu d'exemplaires. . . . , ... 1 fr. 50 cent.

La distribution des bâtimens de pisé, *in*.4°. avec 6 grav. ; au lieu de 4 fr. . 3 fr.

Nouveau Traité sur l'Agriculture et sur l'Architecture rurale, formant quatre numéros : le 1er, séchoir indispensable à faire dans chaque domaine ; le 2e, du ménage des agriculteurs ; le 3e, almanach perpétuel des cultivateurs ; et le 4e, la manière de cultiver et de conserver les pommes de terre ; in-4°. avec 6 gravures, la plupart enluminées ; au lieu de 15 fr. . . . . 10 fr.

Modèles en bois des outils de l'ancien et du nouveau Pisé, compris la boîte avec le port jusqu'aux frontières de la France. . . . . 10 fr.

Plan d'une maison de campagne, et devis de sa construction en Pisé, *in-fol.* enluminé ; au lieu de 1 fr. . 50 cent.

NOUVELLE PRODUCTION DE L'AUTEUR.

PARIS tel qu'il étoit à son origine; PARIS tel qu'il est aujourd'hui; avec un projet de l'auteur sur les divers embellissemens dont cette ville est susceptible ; *in*-8°. br. avec deux plans *in-fol.* enluminés . . . 4 fr.

(Ceux qui acheteront en gros cet ouvrage, ne paieront les DIX exemplaires que 30 francs.)

Le cit. COINTERAUX tient dans son magasin, rue de l'Université, tous les livres d'architecture, d'agriculture, et autres arts, ainsi que des Métres, doubles Décimétres, Décimétres simples, et généralement toutes les nouvelles Mesures républicaines, en bois, en cuivre, et autres matières. Il en fait également l'envoi dans les départemens.

Il faut mettre l'argent à la poste, et en faire parvenir la reconnoissance par une lettre chargée à l'adresse ci-après :

Au citoyen COINTERAUX, professeur d'Architecture rurale, rue de l'Université, n°. 932, en face de la rue de Beaune, à Paris.

NOTA. Selon l'usage, les propriétaires pourront continuer de prendre auprès de l'auteur des renseignemens *gratuits* sur l'art de bâtir avec économie, et même à l'abri des *incendies* etc.

